

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

BULLETIN

L'AMIRAL CAVELIER DE CUVERVILLE

(De la Semaine religieuse de Montréal.)

Le commandant de la *Naïade*, M. Cavelier de Cuverville a passé plusieurs jours à Montréal, où il a laissé l'impression la plus favorable parmi tous ceux qui ont eu l'avantage de le connaître. Catholique fervent, il a tenu à visiter nos établissements religieux, et dans plusieurs maisons, il a adressé la parole à la communauté. Mardi, Monseigneur l'archevêque le conduisit au Grand Séminaire pour lui présenter son clergé, alors en retraite; la réception eut lieu dans la salle du collège, et l'illustre marin prononça un discours dont voici à peu près le résumé :

Monseigneur,

Je vous remercie bien cordialement de l'honneur que vous me faites en daignant me présenter au clergé de votre diocèse. C'est pour moi un grand plaisir de me trouver dans cette réunion qui me rappelle si bien la France, ma patrie, dont le Canada continue les traditions et perpétue les vraies gloires.

La France chrétienne a eu dans le passé une glorieuse mission à remplir et la Providence lui réserve encore sans doute de belles destinées.

La France est la fille aînée de l'Eglise; elle l'a été dans le passé, elle l'est dans le présent, et le sera toujours dans l'avenir.

Il entrait dans les vues de Dieu que la France implantât sur les bords du Saint-Laurent un rejeton vigoureux, héritier de sa foi et de sa valeur; lequel en grandissant devait à son tour devenir l'apôtre de la vérité catholique tout en gardant fidèlement sa langue, et sa vie nationale.

Ce qui s'est accompli jusqu'à ce jour en ce sens n'est que le gage de promesses plus grandes encore qui vous sont faites pour l'avenir. Ce qui peut assurer l'existence d'un peuple c'est la foi commune, et les intérêts communs. Or, tandis que vos voisins des Etats-Unis n'ont pas une foi commune, et que leurs intérêts sont extrêmement divisés, parce que l'on s'occupe presque uniquement de la recherche des biens matériels, vous, unis par la possession de la vérité, vous avez des vues plus élevées, les intérêts supérieurs d'une même vie religieuse et la pensée de maintenir intègre votre nationalité française deviennent pour vous des éléments de force et de cohésion qui vous empêchent de vous disperser et de vous perdre au milieu de tant de peuples d'origine différente.

Aussi, quoique l'on fasse sur cette terre d'Amérique pour étouffer la langue française ou diminuer son influence, il devient de plus en plus certain que, grâce au Canada, cette langue se maintiendra et jouera un grand rôle dans les destinées de ce continent.

A ce sujet, voici la comparaison que j'employais hier en parlant

dans un cercle composé de plusieurs nationalités ; je vous la donne pour ce qu'elle vaut.

Ceux qui ont voyagé en Europe ont pu admirer comme moi, dans les églises de Florence, les superbes mosaïques qui en sont les plus riches ornements.

Ces tableaux sont formés d'une infinité de petites pierres de différentes couleurs, que l'artiste a dû choisir une à une, pour les ajuster ensemble d'une manière si parfaite que l'œil le plus exercé ne peut apercevoir le point où se réunissent ces pierres. Chacune de ces pierres étant à sa place, vous avez une superbe vue d'ensemble, le tableau est complet et ne laisse rien à désirer, mais si vous alliez entreprendre d'arracher de cette œuvre les pierres d'une nuance déterminée parcequ'elle ne vous convient pas, vous détruiriez toute l'harmonie du tableau pour n'avoir ensuite que les dessins informes, sans signification et sans valeur.

Ainsi en est-il de l'Amérique ; les peuples nombreux qui l'habitent forment une véritable mosaïque, chacun ayant conquis sa place et devant la garder même dans l'intérêt général. C'est donc en vain et sans aucun profit que l'on travaillerait à faire disparaître de ce continent la race et la langue françaises.

Au reste, la race canadienne a vu s'ouvrir un nouveau champ pour son expansion grâce à ce chemin de fer du Pacifique, qui unit les rives des deux Océans. Cette voie devient entre les mains de la Providence un instrument puissant pour la création de centres féconds maintenant disséminés dans les prairies de l'Ouest, mais qui vont se multiplier de plus en plus, et parmi lesquels se maintiendront la foi catholique et la langue de vos aïeux ; et dans un avenir plus ou moins éloigné, l'Amérique septentrionale française pourra tendre la main à la mère-patrie, par l'intermédiaire de la Bretagne et de la Normandie, les deux provinces les plus catholiques de France.

Dans ce travail d'évangélisation et d'extension nationale, cette ville de Montréal est elle-même appelée à jouer un rôle prépondérant.

Il y a vingt-trois ans que j'avais pour la première fois le bonheur de fouler le sol de cette magnifique cité. C'était le jour de la Fête-Dieu ; de ma vie je n'oublierai le spectacle qui s'offrit à ma vue quand je vis défiler vos communautés religieuses, vos sociétés ouvrières, et les citoyens en grand nombre faisant escorte au Très Saint Sacrement. Depuis cette époque, Montréal n'a pas cessé de grandir et de prospérer, et aujourd'hui elle ne le cède à aucune autre pour la splendeur de ses édifices de toute sorte. Je viens de visiter la maison principale de la Congrégation Notre-Dame, à Villa Maria, et l'Hôpital-Général des Sœurs Grises, sur la rue Guy ; or, je vous le dis en toute sincérité, dans aucun des nombreux pays que j'ai parcourus, je n'ai trouvé quelque chose de comparable à ces établissements d'éducation et de charité. Et qui n'admirerait cette cathédrale de Saint-Pierre qui s'élève actuellement dans des proportions grandioses sur le modèle de la basilique vaticane : monument impérissable, elle restera pour redire aux âges

futurs que le Canada français veut à tout prix rester invinciblement attaché à la Chaire de Pierre, le siège de l'Infaillible Vérité.

Sur la demande de Monseigneur l'archevêque, M. l'amiral raconte alors l'histoire de la pacification du Dahomey, due à son intervention jointe à celle du P. Dorgère, puis il termine en disant :

Je veux vous faire une confidence ; la dévotion qui m'est chère entre toutes, c'est la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus ; à elle je dois tous les succès de ma carrière. Une image du Sacré-Cœur est fixée à l'avant de la *Naiade*, une autre est dans ma cabine constamment sous mes yeux ; chaque vendredi, l'aumonier dit la messe chez moi ; je tiens un journal fidèle de tout ce qui m'arrive, et j'ai constaté que les événements les plus heureux étaient arrivés le vendredi, jour du Sacré-Cœur, ce journal je l'envoie régulièrement à Montmartre, et c'est aussi dans ce sanctuaire du Sacré-Cœur que j'ai fait déposer en *ex-voto* la hallebarde très riche qui fut portée triomphalement à travers le Dahomey en signe de la paix rétablie et de la protection accordée par la France.

LES CONSTITUTIONS DU CONCILE DU VATICAN

CONSTITUTION *DEI FILII*

PROLOGUE

(suite)

XI.—SEMI-RATIONALISME ET ERREURS DES CATHOLIQUES CONTEMPORAINS.

“ Par le fait de cette impiété qui se propage de tous côtés, il est malheureusement arrivé que plusieurs même des enfants de l'Eglise catholique se sont écartés du chemin, de la véritable piété, et que le sens catholique s'est emoussé en eux par suite de l'amoindrissement progressif des vérités. Entraînés par toutes sortes de doctrines étrangères et faisant un alliage mal ordonné de la nature et de la grâce, de la science humaine et de la foi divine, l'expérience le montre, ils dénaturent la signification véritable des dogmes admise et enseignée par notre Sainte Mère l'Eglise et ils mettent en péril l'intégrité et la pureté de la foi. (1). ”

Ce texte met nu sous nos yeux une plaie douloureuse que notre Constitution s'est appliquée à guérir : c'est le semi rationalisme et les erreurs analogues de plusieurs catholiques de notre temps. Nous allons voir : 1° comment le rationalisme s'est infiltré dans l'esprit de nombreux catholiques, et 2° quelles erreurs il y a engendrées. Nous nous arrêterons principalement à celles que notre constitution a principalement combattues : 3° l'hermésianisme et 4° le gunthérianisme.

(1) Hac porro impietate circumquaque grassante, infeliciter contigit, ut plures etiam e catholicæ Ecclesiæ filiis a via veræ pietatis aberrarent, in iisque diminutis paulatim veritatibus sensus catholicus attenuaretur. Variis enim ac peregrinis doctrinis abducti, naturam et gratiam, scientiam humanam, quem tenet ac docet sancta Mater Ecclesia, depravare, integritatemque et sinceritatem fidei in periculum adducere comperiuntur.

1. *Comment le rationalisme s'est infiltré dans l'Eglise catholique.*

Nous l'avons dit, le rationalisme est la maladie de notre temps. Il faut ajouter que c'est un mal contagieux. Ceux mêmes dont il ne peut déraciner la foi subissent souvent son influence. Cette influence s'exerce même jusque dans le sein de l'Eglise catholique dont il est le mortel ennemi ; elle s'étend jusqu'à ceux qui prétendent défendre ses droits et exposer sa doctrine. Le saint concile nous marque les étapes de la diminution des croyances de ces catholiques et celles du développement de leurs erreurs.

Voici comment leur foi diminue :

Ils négligent les moyens de s'entretenir dans l'amour et le respect de la parole de Dieu et des enseignements de l'Eglise, et s'écartent ainsi des voies de la véritable piété, *a via veræ pietatis aberrant*. Aussi les vérités révélées perdent-elles peu à peu la place qu'elles occupaient et devaient garder dans leur estime, leur vénération et leurs jugements. Une lumière placée en une chambre close pâlit à mesure que l'air qui l'alimente se raréfie et qu'une fumée épaisse le remplace ; c'est de cette manière que l'éclat de la vérité s'affaiblit peu à peu dans ces âmes fermées aux influences surnaturelles et ouvertes au souffle du rationalisme, *diminutis paulatim veritatibus*.

Ainsi se trouvent émoussées dans des enfants de l'Eglise cette habitude de juger de toutes choses suivant les règles de la foi, cette fermeté des convictions chrétiennes que rien ne peut ébranler, cette crainte qui fait fuir l'apparence même de l'erreur, en un mot cet ensemble de dispositions intellectuelles et morales qui nous attachent à tous les enseignements de notre Mère la sainte Eglise et qui constituent le sens catholique, *sensus catholicus attenuaretur*. Lorsque nous serons arrivés au sixième canon du chapitre III de notre Constitution, nous étudierons plus à fond les enseignements de la théologie sur ce travail intérieur qui aboutit souvent à la destruction de la foi.

Voici maintenant comment les erreurs se développent parmi les catholiques dont il vient être question. Ils se laissent entraîner et comme fasciner par des doctrines en vogue qui sont étrangères et peu conformes à la foi. C'est le premier pas, *Variis ac peregrinis doctrinis abducti*. On verra que les doctrines qui ont ainsi fasciné les catholiques de notre temps sont, dans l'ordre pratique, les principes de la Révolution sur la liberté, et dans l'ordre spéculatif, les philosophies de Descartes et de Kant. Le transformisme semble en ce moment exercer la même fascination sur quelques esprits.

Pour concilier les doctrines qui les fascinent, avec la foi, ces catholiques ont cherché à mettre les vérités révélées en harmonie avec elles. Ils ont été ainsi amenés à confondre et à mélanger l'ordre naturel avec l'ordre surnaturel, ce qui est connu par la science humaine avec ce qui est manifesté par la foi divine, *naturam et gratiam, scientiam humanum et fidem divinam perperam commiscentes*. L'enseignement de l'Eglise a toujours distingué

nettement ces deux ordres, en expliquant les données de foi ; mais les catholiques en question ont dénaturé le sens des enseignements de l'Eglise pour les faire cadrer avec les théories profanes qui les détruisaient, *genuinum sensum dogmatum quem tenet et docet sancta Mater Ecclesia depravare*. Bien qu'ils aient prétendu rester des enfants dociles de l'Eglise, ils ont mis ainsi leur foi et celle de leurs disciples en péril ; car, pour arriver à la conciliation qu'ils poursuivaient, ils ont dû ou bien rejeter quelques-unes des vérités qui appartiennent à la tradition catholique, ou bien altérer ce qu'ils gardaient de cette tradition, *integritatemque et sinceritatem fidei in periculum adducere comperuntur*.

2. Erreurs que le rationalisme a engendrées parmi les catholiques.

Ces erreurs ressemblent au rationalisme dont elles dérivent. Les unes sont d'ordre pratique, les autres d'ordre spéculatif.

Les erreurs pratiques sont assez diverses ; mais les plus répandues consistent à amoindrir les droits sociaux de l'Eglise et de la foi. Telles furent le gallicanisme et le libéralisme qui s'excluent dans l'ordre politique, mais qui se confondent dans l'ordre religieux et théologique.

Sous l'ancien régime, les gallicans se laissèrent fasciner par les théories en vogue sur les droits exclusifs et absolus du monarque placé à la tête de l'Etat. Sous prétexte de concilier les droits de l'Eglise et de la doctrine catholique avec la souveraineté civile comprise d'après ces théories, ils les sacrifièrent ou les soumièrent presque en toutes choses au bon plaisir du prince et de ces ministres. C'est dans cet esprit qu'ils adoptèrent le premier article de la déclaration de 1682, article qui tend à affirmer l'indépendance absolue de l'Etat, vis-à-vis les lois de Dieu et de l'Eglise. C'est dans le même esprit et dans le même but qu'ils en rédigèrent le quatrième article qui nie l'infaillibilité du Souverain Pontife. Il restait encore des gallicans en 1870, ainsi que nous le verrons plus tard ; et s'il n'en est plus qui défendent le quatrième article de 1682, après la définition de l'infaillibilité pontificale, il en reste sans doute encore qui veulent rester catholiques sans abandonner le premier article de cette déclaration.

Mais à la théorie du droit absolu et exclusif des rois et des empereurs, la Révolution substitua d'autres théories : celle des droits absolus et indépendants non plus du prince, mais de l'homme et du citoyen ; celle de l'indépendance de l'état démocratique vis-à-vis des lois de Dieu et de l'Eglise ; celle de la neutralité ou de l'indifférence des gouvernements par rapport à la religion chrétienne et même par rapport à tout élément religieux. Ces théories érigées en règles de gouvernement, prônées comme des principes indiscutables et présentées comme les plus belles conquêtes du monde moderne, sont de vogue de nos jours comme la théorie du droit absolu des princes l'était au XVIII^e siècle. Elles exercent donc la même séduction sur les catholiques dont la foi manque de vigueur. Ils ont sacrifié à ces théories modernes une partie des principes sur lesquels repose l'autorité de l'Eglise, et une partie des droits de la véritable religion. Ainsi est né de

nos jours le libéralisme qui, au point de vue théologique, n'est que du gallicanisme transformé.

Notre Constitution ne s'est pas occupée de ces erreurs d'ordre pratique. Ce sont des erreurs spéculatives qu'elle a frappées. Celle-ci dénaturent les enseignements de l'Eglise catholique, en confondant la nature avec la grâce, et la science humaine avec la foi divine.

Les unes ont exagéré la part qu'elles faisaient à la grâce et à la foi, ou plutôt elles ont amoindri ou supprimé la part que la doctrine catholique a toujours accordée à la nature et à la raison. Telles sont les erreurs des pseudo-mystiques que la Constitution *Dei Filius* a condamnées au troisième canon du chapitre troisième. Telles sont aussi celles des fidéistes et des traditionalistes, contre lesquelles a été promulgué le premier canon du second chapitre. Nous reviendrons à ces erreurs lorsque nous étudierons ces canons.

Faisons ici une seule remarque : Ces doctrines qui amoindrissent la valeur de la raison, dérivent du rationalisme, bien qu'elles en semblent le contre-pied. Si leurs défenseurs se sont défiés outre mesure de la nature et de la raison, c'est, en effet, pour s'être exagéré la force des objections que le rationalisme fait au christianisme. Croyant que la raison n'offrait aucun moyen de répondre à ces difficultés et que le fait de la Révélation ne pouvait être établi par des preuves naturelles solides, ils ont imaginé que la foi devait être absolument aveugle et qu'elle ne pouvait être accompagnée d'aucun motif de crédibilité. La fascination exercée sur eux par le rationalisme ressemble à celle que l'œil du serpent exerce sur l'oiseau qui tombe terrifié et sans mouvement. Cette fascination les a jetés dans ce désespoir spéculatif qu'on appelle le scepticisme. S'ils se sont séparés des rationalistes sceptiques et incrédules, c'est par une inconséquence. Ils se sont en effet laissé dominer par les principes du scepticisme, tout en cherchant à les concilier avec la foi catholique.

Mais le Concile a eu surtout en vue les erreurs spéculatives qui dérivent plus directement du rationalisme, celles qui, à l'encontre du faux mysticisme et du traditionalisme, restreignent le domaine de la grâce et de la foi et étendent outre mesure celui de la nature et de la raison, celles des auteurs que la fascination des doctrines modernes a enivrés d'une fausse confiance dans leur valeur, celles, en un mot, qu'on a pu qualifier à bon droit du nom de semi-rationalisme.

On peut ranger parmi ces erreurs l'*Ontologisme* et le *Rosminianisme* ; mais les Pères du Vatican n'ont pas eu ces fausses doctrines directement en vue : ils se sont contentés de les atteindre indirectement, comme nous le montrerons en son lieu. Les théories semi-rationalistes qu'ils ont poursuivies de front, dans tous les chapitres de notre constitution, sont celles de deux prêtres allemands, qui ont eu de nombreux disciples, Hermès et Gunther. Nous allons faire connaître brièvement le fond et l'histoire de chacune de ces théories.

(A suivre.)

J. M. VACANT, *Professeur de théologie.*

PRONES LITURGIQUES

DIX-NEUVIÈME INSTRUCTION.

SOMMAIRE :

I. INTROÏT.—II. *Kyrie eleison*. III. *Gloria in excelsis Deo*.—IV. *Collecte*.—V. *Épître*.—VI.—*Graduel et Alleluia*.

DEUXIÈME PARTIE.—PRIÈRES ET INSTRUCTIONS.

I. Le prêtre, au bas de l'autel, a commencé par dire : *Introibo ad altare Dei*. C'a été là sa première parole. Après la confession faite et diverses prières récitées, en alternant avec le peuple, le prêtre est enfin monté à l'autel. Le voilà au côté gauche de cet autel, en présence du Missel ouvert ; il lit ce qu'on appelle l'*Introït*, entrée à l'autel. C'est d'ordinaire un verset de psaume que le célébrant lit et que le chœur chante.—Il est suivi du *Gloria Patri*, etc., après lequel on reprend l'*introït*. Autrefois on chantait même psaume tout entier, et même plusieurs psaumes. Dans la crainte d'allonger l'office, on a supprimé le psaume, dont on n'a retenu que l'antienne qui le précède et le suit, d'ordinaire, avec le *Gloria Patri*.

Nous entrons, vous le voyez, mes Frères, dans la deuxième partie de la messe, qui comprend les prières et les instructions. L'*introït* est souvent une instruction, quelquefois une prière, d'autres fois l'un et l'autre. Mais ce qui est certainement une prière et une prière des plus intéressantes, c'est le *Kyrie eleison*, que le prêtre dit au milieu de l'autel, immédiatement après l'*introït*.

II. *Kyrie eleison*. Ce sont deux mots grecs qui signifient, Seigneur, ayez pitié de nous. Le prêtre les répète trois fois. Puis il dit trois fois aussi, *Christe eleison* Christ, ayez pitié de nous. Et enfin trois fois *Kyrie eleison*.

Ce ne sont pas là les seuls mots empruntés à des langues étrangères, qui se disent à la messe. Il y a des mots hébreux aussi bien que des mots grecs, tels que *Amen*, *Alleluia*, *Hosanna*, *Sabaoth*. En mêlant ainsi ces trois langues dans ses offices, le latin, le grec et l'hébreu, l'Église a voulu faire entendre que toutes les langues doivent s'unir pour louer Dieu, particulièrement celles qui furent consacrées au Calvaire, et qui ont été l'expression des trois grandes civilisations antiques. Cette fusion est l'image de l'unité qui doit régner dans l'Église, aujourd'hui mère de tous les peuples.

Le *Kyrie eleison* est une prière très courte, mais très expressive ; c'est un cri de l'âme qui s'humilie et sent sa misère, et n'a d'autre ressource que d'implorer les miséricordes divines ; c'est un cri neuf fois répété, trois fois en s'adressant au Père, trois fois au Fils et trois fois au Saint-Esprit. Par cette prière ainsi neuf fois redite, nous imitons les neuf chœurs des Anges qui bénissent sans cesse le Très-Haut dans le ciel, et unissons nos supplications à leurs louanges.

III. *Gloria in excelsis Deo*. Et voilà que nous entendons même leur cantique, celui qu'ils disaient au dessus du berceau du Sau-

veur. Plein de confiance en la bonté de Dieu, toujours prêt à écouter nos prières, sûr en quelque sorte d'avoir été exaucé, le prêtre s'élançe vers les cieux. Etendant les mains et les élevant en signe de joie et d'allégresse: *Gloire à Dieu au plus haut des cieux, s'écrie-t-il, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté.* C'est là une hymne véritable, bien qu'elle ne soit pas en vers. Les versets qui la composent respirent tout l'enthousiasme et l'amour. S'oubliant lui-même, ainsi que le peuple qu'il représente, le prêtre ne songe qu'à Dieu et à la gloire qu'il souhaite ardemment lui être rendue. *Nous vous louons, nous vous bénissons, nous vous glorifions, nous vous rendons grâces à cause de votre grande gloire.* C'est de sa propre gloire qu'il rend grâce à Dieu comme du plus insigne des bienfaits à l'égard de l'homme. Quel sublime désintéressement ! Suivent des cris d'admiration, de reconnaissance de confiance envers le Très-Haut, envers Jésus-Christ : *Seigneur Dieu, Roi du Ciel, Père tout-puissant ! Seigneur Fils unique de Dieu, Jésus-Christ ! Agneau de Dieu qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de nous, recevez notre prière. Vous êtes le seul Saint, le se ul Seigneur, le seul Très-Haut, etc.*

Après cette hymne si chaleureuse et si pleine de pieux et nobles sentiments, le prêtre baise l'autel et se tournant vers le peuple lui dit : *Domínus vobiscum.* L'autel, nous l'avons dit, est la figure de Jésus-Christ. En baisant l'autel, le célébrant semble recevoir du divin Sauveur la paix qu'il offre de sa part aux Fidèles, lesquels répondent : *Et avec votre esprit.*

C'est une manière de saluer qui était déjà en usage dans l'antiquité. Booz, en arrivant auprès de ses moissonneurs, leur dit, dans le livre de Ruth : "Le Seigneur soit avec vous." Ils répondirent : "Le Seigneur vous bénisse." "La paix que souhaite le prêtre au peuple en le saluant est exprimée d'une manière plus claire encore et plus formelle par le salut que font les évêques, la première fois qu'ils se tournent vers le peuple. *Pax vobis*, disent les évêques. La paix soit avec vous. C'est la salutation qu'adressa Jésus-Christ aux apôtres après sa résurrection, et, comme les évêques représentent plus pleinement Jésus-Christ que les simples prêtres, c'est cette même salutation qu'ils adressent aux Fidèles.

C. remarque que le célébrant salue ainsi sept fois l'assemblée des Fidèles, qui lui répond toujours et de la même manière par la voix du clerc. Ce salut sept fois répété exprime, d'après certains liturgistes, le besoin que nous avons des sept dons du Saint-Esprit, pour combattre les sept péchés capitaux dont nous portons le germe en nous. Il indique tout au moins la nécessité où sont le prêtre et les Fidèles de se tenir unis dans leurs prières durant le grand et auguste sacrifice qu'ils offrent ensemble.

IV. *Collecte.* Après avoir salué le peuple, le prêtre dit : Prions : *Oremus.* Autrefois à cet endroit-là on priait quelque temps en silence. Aux messes des fêtes de Carême, le diacre chante encore : *Flectamus genua*, "fléchissons les genoux" ; après quoi le sous-diacre dit : *Levate*, "levez-vous." Mais on ne se levait jadis qu'après avoir prié quelque temps à genoux

La collecte que récite le prêtre est appelée ainsi pour deux raisons, 1. parce qu'elle est la prière du peuple réuni, *collectus collectio* ; 2. parce que l'évêque ou le prêtre, qui tient la place de Jésus-Christ, recueille en quelque sorte tous les vœux, toutes les prières des Fidèles, et en fait une seule prière qu'il présente à Dieu. C'est le moment pour les Fidèles de s'unir de cœur et d'intention au célébrant priant pour tous et au nom de tous. En récitant cette prière le prêtre tient ses mains étendues. C'est l'attitude de la confiance attendant de Dieu les grâces demandées et se tenant prête à les recevoir. C'était, du reste, la manière de prier aux temps apostoliques, *levantes puras manus*, écrit saint Paul à Timothée. L'Église n'a point tout à fait renoncé à cette manière de prier, touchante et expressive, puisque c'est encore celle de ses prêtres au saint Sacrifice. Allez à Lourdes et vous y verrez des foules compactes priant aussi les mains levées et étendues, avec quelle ferveur et aussi le plus souvent avec quel succès, vous le savez ! Témoin de ce spectacle édifiant, un pèlerin à son retour dans sa famille, disait : Pour apprendre à prier, il faut aller à Lourdes. Or, chaque année, de toutes les parties du monde des milliers et des milliers de pèlerins vont à Lourdes apprendre à prier.

C'est à Dieu le Père que s'adresse la collecte. Mais elle se termine par cette formule que nous retrouvons dans toutes les prières de l'Église : *Par Notre-Seigneur Jésus-Christ*, etc. C'est par Notre-Seigneur Jésus-Christ, en effet, et par lui seul que nous pouvons obtenir les grâces par nous demandées, parce que c'est lui et lui seul qui nous les a méritées. Les fidèles répondent *Amen*. C'est une ratification, une approbation de ce que vient de faire le prêtre.

V. *Épître*. Après la collecte ou les collectes, car souvent il y en a plusieurs, le célébrant lit l'épître, ou, si la messe est chantée, le sous-diacre la chante sur un ton uniforme, *recto tono*, afin d'être mieux entendu. Cette lecture est appelée *épître*, parce que d'ordinaire elle est tirée des épîtres des apôtres, bien que quelquefois elle soit empruntée aux livres de l'Ancien Testament, particulièrement aux livres que l'on appelle Sapientiaux, par la raison qu'ils traitent de la sagesse, et renferment un grand nombre de sentences morales.

Dans la collecte nous demandons à Dieu, par l'organe du prêtre, de nous instruire de sa volonté et de nous donner la grâce de l'accomplir fidèlement. L'épître nous fait connaître cette volonté sainte. L'évangile nous la fera connaître d'une manière plus précise encore. L'épître, en effet, est comme une préparation à l'évangile ; et le sous-diacre chantant l'épître peut être regardé comme représentant les apôtres qui allaient au-devant du Sauveur lui préparer les voies, ou le saint Précurseur Jean-Baptiste, qui disposait les peuples à la prédication de Jésus, *Parare viam Domini*.

L'épître achevée, le peuple répond : Rendons grâces à Dieu, *Deo gratias*. Comment ne pas remercier Dieu, en effet, des instructions pleines de sagesse que nous offrent les Écritures ?

L'épître, ainsi que l'évangile, se lisait ou se chantait à l'*Ambon*, petite tribune, qui s'élevait entre le chœur et la nef, entre le clergé

et le peuple. On y montait par quatre ou cinq degrés. C'est ce qui a fait donner le nom de graduel, *gradus*, degré, aux quelques versets d'un psalme qui se chantent à la suite de l'épître, et qu'on chantait autrefois sur les degrés de l'ambon. Ces versets expriment d'ordinaire une exhortation ou une prière, et comme le sentiment en est souvent triste et pénible, on les supprime dans le temps pascal, qui est un temps de joie et d'allégresse.

Le graduel est suivi de l'*Alleluia*. C'est un mot hébreu qui signifie *louez Dieu*, mais qui exprime en même temps un mouvement, un transport de joie, qu'on n'a pas cru pouvoir rendre par aucun mot grec ou latin ; ce qui a fait conserver le mot hébreu.

Dans les grandes solennités, surtout durant le temps pascal, on multiplie les *Alleluia*, mais on les supprime dans les temps de deuil et de tristesse. Ils sont remplacés par quelques versets de psaumes que les chœurs chantent seuls et tout de suite, *tractim*. La méthode en est triste et lugubre, chantée d'une manière lente et traînante, d'où, selon quelques auteurs, serait venu le nom de *tractus*.

À la fin de l'*Alleluia* s'ajoute un certain nombre de notes de plain-chant qu'on appelle *neume*, d'un mot grec qui signifie *souffle*, ou en latin *jubilatio*, chant de joie. À ces notes ne correspond aucune parole. Ce sont des sons de voix, des modulations telles qu'en inspirent d'ordinaire les grands sentiments de joie ou de douleur, et qui se passent de paroles. C'est l'état des Bienheureux, qui dans le ciel louent Dieu par la pensée.

Dans quelques églises on ajouta à l'*Alleluia* et aux notes dont se compose le *neume* quelques paroles destinées à être chantées. Ces paroles furent nommées *séquences*, c'est-à-dire suite de l'*Alleluia*. Elles sont aujourd'hui remplacées par des pièces de chant qu'on appelle *proses*, parce qu'elles ne sont pas écrites en vers, bien qu'elles soient le plus souvent rimées. Elles expriment les caractères particuliers des mystères ou de la fête que l'Église célèbre, et par les sentiments de joie, d'amour et de reconnaissance qu'elles exhalent, paraissent le naturel développement de l'*Alleluia*. C'est toujours le cri d'allégresse des Fidèles, après les instructions données par l'épître et celles que va faire entendre l'évangile. La prose *Dies ire* est néanmoins une exception à cette règle. Elle n'exprime que la douleur.

Le rite romain n'admet que quatre proses : celles de Pâques, de la Pentecôte, du Saint Sacrement et des Morts, avec le *Stabat*, à certaines fêtes de la Vierge (la Compassion et Notre-Dame des Sept-Douleurs). Vous voyez, mes Frères, quel déploiement de prières, d'instructions fait l'Église, avant d'arriver au sacrifice proprement dit, c'est-à-dire à la consécration du corps et du sang de Jésus-Christ, par quelles préparations, par quelles épreuves en quelque sorte elle fait passer le prêtre et le peuple. Entrons dans les vues de l'Église, et pénétrons-nous bien avec elle du sens de ces prières, de ces lectures et de ces cérémonies saintes. *Amen*.

L'abbé GAUSSENS.

LE NOUVEAU MANUEL DE CHANTS LITURGIQUES

— ET SON —

ACCOMPAGNEMENT

POUR L'ORGUE

Ouvrages approuvés par l'Ordinaire de l'Archidiocèse de
Montréal et par des Autorités artis-
tiques du Canada et de l'Étranger.

NOUVEAU MANUEL DE CHANTS LITURGIQUES

Par l'Abbé C. BOURDUAS

Un volume in-18 de 386 pages, reliure toile gaufrée.

EUSÈBE SENÉCAL & FILS, éditeurs, Montréal.

CADIEUX & DEROME, Dépositaires

CE petit volume, plus portatif et moins dispendieux que les livres de chœur ordinaires, contient TOUTES LES MESSES (Y COMPRIS LA MESSE POUR LES DÉFUNTS), LES PROSES, LES HYMNES DES DIMANCHES ET DES FÊTES, avec toutes les strophes notées, LES GRANDES ANTIENNES DE LA STE VIERGE, LES PSAUMES, DES HYMNES ET DES MOTETS POUR LES SALUTS DU ST SACREMENT, ETC. De plus trente-neuf motets en musique moderne par Piel, Oberhoffer, Mozart, Liszt, Beethoven, Gounod, Dubois, Singenberger, etc., le tout formant un répertoire choisi et approprié aux divers éléments d'exécution de nos églises; enfin des prières pour la messe, la confession, la communion et le chemin de la croix.

Afin de mettre ce recueil à la portée de tous, et de faciliter le chant collectif, l'auteur a traduit les mélodies de nos livres de plainchant en notation moderne, avec la seule clef de Sol et trois figures de notes; la blanche, la noire et la croche; il suffira donc de posséder les premiers éléments de la lecture musicale pour lire tous ces chants à vue.

La sémiographie moderne est en effet la plus connue de toutes, elle est aussi la plus parfaite, parce qu'elle exprime la valeur exacte des notes, et permet ainsi de rendre avec ensemble et précision le Rhythme de la mélodie. Ce rythme, bien que non assujéti à la mensuration de la musique ni à un mouvement métronomique, n'en est pas moins l'un des éléments essentiels du plainchant.

“Le rythme, dit Dom Pothier, c'est l'âme du chant, et à moins que le rythme lui donne la vie, il n'est rien.”

“Le système des notes égales pratiqué généralement sur nos

lutrins modernes, est, à coup sûr, de toutes les transformations du chant grégorien, la plus grossière et la plus affligeante. Elle le pétrifie, lui ôte tout ressort, tout accent, tout esprit, sans ajouter à sa grandeur et à sa solennité." (M. Vitet, *Journal des Savants*, Mai 1860).

Les divers groupes rythmiques, ou formules neumées, les divisions, les pauses, les signes d'expression, l'accentuation latine, en un mot tout ce qui peut aider à une interprétation intelligente, est clairement indiqué dans le "Manuel" dont l'utilité s'impose aux églises paroissiales, aux communautés religieuses et aux maisons d'éducation.

"There will be a demand for such a work before many years—
("Catholic World," New-York, Feb. 1890.)

PRIX : Un exemplaire, \$0.60 ; la douzaine, \$6.00.

ACCOMPAGNEMENT DU NOUVEAU MANUEL DE CHANTS LITURGIQUES

Par R. OCTAVE PELLETIER

Organiste de la Cathédrale de Montréal.

Suivi de 13 MOTETS en MUSIQUE par divers AUTEURS

Un volume in-4° format oblong, de 200 pages.

EUSÈBE SENÉCAL & FILS, éditeurs, Montréal.

CADIEUX & DEROME, Dépositaires

CE recueil, approuvé par des artistes compétents, contient les plain-chants habituellement accompagnés par l'orgue, reproduit intégralement le rythme du "Manuel" et le rehausse même par des procédés d'harmonisation qui ne cessent pas d'être en rapport avec la tonalité et la modalité du système grégorien.

C'est un fait admis que ce genre de mélodie ne s'harmonise pas comme notre musique ; aller contre ce principe, c'est faire perdre au plain-chant son cachet de grandeur et de simplicité. Dans la préface de son œuvre, l'auteur nous donne un exposé des éléments propres au chant de l'Église. Il établit, en s'appuyant sur les meilleures autorités, que la mélodie du plain-chant comporte une harmonie spéciale, et démontre cette vérité en adoptant comme base de ses harmonies, cette belle tonalité qui peut seule conserver au plain-chant son véritable caractère ; c'est ce qui assure surtout le succès de son œuvre.

Bien que ce livre soit le complément obligé du "Manuel," il peut cependant servir à accompagner le chant des livres en usage, et se recommande aux organistes sérieux par la variété des formules har-

moniques, l'entente du véritable style d'orgue et une abondance de matériaux pour l'accompagnement de toute mélodie grégorienne dans le mode qui lui est propre.

PRIX : broché, \$5.00 ; relié, \$5.50

OPINION DE LA PRESSE

De la *MUSICA SACRA*, Toulouse, (DIRECTEUR : M. ALOYS KUNC)
LIVRAISON DE MAI 1890.

Nous avons sous les yeux ce remarquable ouvrage, et nous ne pouvons qu'applaudir aux éloges qu'il a déjà reçus. Ces chants étant rythmés à valeurs inégales. M. Oct. Pelletier a fait entrer dans son harmonisation des dessins figurés fort intéressants et parfaitement écrits. Il y a là une tentative très louable et qui est d'un bon exemple pour tout artiste chrétien ayant le respect et la passion du chant traditionnel de l'Église.

Du *CATHOLIC WORLD*, New-York.

JANVIER 1890.

We have to congratulate church organists and such other students of music as wish to know something about the legitimate harmonic treatment of gregorian chant, upon the appearance of this scholarly production. So far as the matter of the work goes, it offers us an accompaniment to the selections from the Gradual and Antiphonarium (Edition of Montreal) contained in the excellent little congregational Manual edited by M. l'abbé Bourduas indicated in the title, and which we commanded to our readers in a former notice.

Mr. Pelletier had no easy task before him in preserving the tonality and avoiding the confusion of the different modes without the use of modulation, and yet obtain an agreeable movement of the different parts of the accompanying harmony, but it is very gratifying to observe that, on the whole, he has accomplished these aims in a highly satisfactory manner.

Whilst adhering to those true principles requiring the employment of harmony strictly consonant for the melody, he has made most happy and effective use of passing notes, suspensions and anticipations, by which means he has succeeded in bringing out the rhythm into more intelligible relief.

With this volume before the organist and its harmonies well studied and thou roughly practised so as to ensure a free, flowing rendition of the chant phrases, and the little corresponding Manual of Mr. l'abbé Bourduas in the hands of the people, pastors who are desirous of introducing congregational singing of the Church's own holy, edifying, and inspiring Song of Praise and Prayer may have some reasonable hope of realizing that "consummation" of the church music question so "devoutly to be wished."

Du *STAR*, Montréal, "MUSICAL MATTERS"

30 OCTOBRE 1890.

"Mr. Pelletier's book has the good luck of presenting itself at a period when ideas have taken broader strides, when science has piloted new paths, when men have become more enlightened, and when gregorian

tonality, without tolerating any attempt against its constitution, allows of certain ornaments fitted to modern culture. Without overstepping proper limits, and while conforming to recognized rules, Mr. Pelletier has largely improved his opportunity and drawn a beautiful supply from the inexhaustible wealth of harmony and counterpoint judiciously mingling modern attractions with the austere nature of certain modes."

Le critique du *Star* termine une analyse élaborée de l'ouvrage par les paroles suivantes :

"Want of space prevents more lengthly commentaries on this noble work. Yet enough has been said to call attention to its merits and great worth. None but a musician of great erudition, with Mr. Pelletier's tenacity of purpose and conscientiousness, could make such a bold attempt, give to his work the untiring loving care which alone could mature all its parts and build up a structure destined to churches in Canada and the United States, and will likewise find its place on the shelves of European libraries as a work of art."

SYMPHONY.

QUELQUES LETTRES D'ARTISTES

Lettre de M. EUGÈNE GIGOUT

Organiste de St-Augustin, fondateur de l'Institut d'orgue.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous retourner les accompagnements que vous adaptez aux chants liturgiques en usage au Canada.

Très heureux de la communication que vous avez bien voulu me faire de cet important travail, je vous prie de recevoir mes félicitations pour sa parfaite réussite.

En effet, malgré l'introduction motivée des notes de passage dans vos accompagnements, vous évitez avec soin toute altération pouvant porter atteinte à la tonalité propre du plain-chant. En respectant les principes fondamentaux de l'harmonie grégorienne, vous rendez non-seulement hommage aux travaux de mon illustre maître, Niedermeyer, mais vous établissez votre œuvre sur de solides assises.

J'ai donc pleine confiance dans le succès qui attend votre bel ouvrage appelé à rendre les meilleurs services aux églises, et je vous prie, monsieur, de croire à mes sentiments les plus sympathiquement dévoués.

EUGÈNE GIGOUT.

PARIS, le 29 Avril 1888.

Lettre de M. SALUSTE DUVAL

Organiste de St-Jacques, Montréal.

CHER MONSIEUR,

Vous vous rappelez, sans doute, le St-Michel dont on parle dans la vie de Mgr. Plessis et qui faillit jouer un si mauvais tour à ce grave prélat: l'archange revêtu du brillant costume de grenadier menaçait Lucifer de sa carabine.

Il me semble que ce tableau représenterait assez bien l'antique mélodie grégorienne affublée des ornements de l'harmonie moderne, telle qu'on l'entend encore dans certaines églises.

Les organistes pourtant,—je parle de ceux qui ont du goût,—sentent bien que cet accompagnement défigure le plain-chant et lui enlève son cachet; mais la difficulté est d'en trouver un meilleur. Cette difficulté, vous la faites disparaître.

Votre ouvrage contient une incépisable variété de formules et de procédés, tous conformes à la tonalité grégorienne, et conformes en même temps aux exigences de l'harmonie. Ceux qui voudront faire une étude sérieuse de l'accompagnement du plain-chant y trouveront une abondance de matériaux.

Aussi je ne doute pas que votre livre ne contribue largement au progrès d'un art qui est si intimement lié au culte religieux dans ce pays.

Je vous prie d'agréer mes félicitations les plus sincères et de me croire :
Votre tout dévoué,

MONTRÉAL, le 19 Juin 1889.

S. DUVAL, M. D.

Lettre de M. ALCIBIADE BÉIQUE

Organiste de la cathédrale de St-Hyacinthe, ancien élève de M. Eugène Gigoul.

CHER MONSIEUR,

J'ai parcouru avec plaisir votre recueil d'accompagnement du plain-chant. Je suis persuadé que ce nouvel ouvrage sera d'une grande utilité à tous les organistes et maîtres de chapelle qui s'intéressent à la conservation du plain-chant.

Trop souvent, malheureusement, nos belles mélodies grégoriennes sont défigurées, et perdent leur cachet de grandeur et de simplicité par l'emploi d'une harmonie soi-disant *moderne*, le plus souvent prétentieuse et généralement incompatible avec le caractère du chant grégorien.

C'est en vous inspirant des principes posés par l'illustre Niedermeyer, et grâce à une connaissance approfondie de l'harmonie que vous avez pu,—tout en conservant les lois générales de la tonalité et de la modalité du plain-chant,—offrir au public cet intéressant recueil d'accompagnements.

Veillez agréer les félicitations de votre tout dévoué

ST-HYACINTHE, 18 Mai 1889.

ALCIBIADE BÉIQUE.

Lettre de M. DOMINIQUE DUCHARME

Organiste au Gesù.

CHER MONSIEUR,

Un seul mot exprimera l'appréciation que je fais de votre intéressant livre d'accompagnement. Cet ouvrage s'accorde avec mes idées sur le plain-chant, et je le crois indispensable à tout organiste sérieux. Intégrité de la tonalité grégorienne, harmonie distinguée, entente parfaite du style d'orgue, tout concourt à assurer le succès de votre travail. J'ajoute que vous avez rendu un immense service à la musique d'église de notre pays, et je ne doute pas que votre livre d'accompagnement ne rencontre l'accueil bienveillant de tous les vrais musiciens.

Je vous prie d'agréer mes félicitations les plus sincères.

MONTRÉAL, 25 Juin 1889.

DOMINIQUE DUCHARME.

Lettre de M. CHARLES PANNETON

Professeur de musique.

CHER MONSIEUR,

Permettez-moi de vous féliciter d'avoir su conserver, dans l'harmonie de vos accompagnements, le cachet de la noble austérité de la mélodie grégorienne.

Sauf certains procédés que justifie le rythme mélodique que vous avez adopté, votre harmonie renouvelle en moi l'impression que m'a si fréquemment causée, durant mon séjour à Paris, le mode d'accompagnement des organistes français.

Acceptez avec mes vœux pour le succès de votre intéressant ouvrage, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

MONTRÉAL, 24 Juin 1889.

C. M. PANNETON.

DE LA RETRAITE

(suite.)

II

Pour donner gloire à Dieu et le contenter dans ces saints jours ; pour y être au sèmeur éternel non seulement cette bonne terre qui rend trente pour un ou même cette terre meilleure qui rapporte soixante, mais cette terre excellente qui produit le centuple, vous n'avez pas besoin, au fond, d'autres dispositions que de celles qui sont habituelles à toute âme vraiment pieuse, à toute bonne religieuse surtout. Il suffit que, à raison de la retraite, vous vous y établissiez solidement, tâchant par une application particulière et une ferveur augmentée, de les rendre en vous plus parfaites.

C'est ainsi que le prêtre, quand il offre le Saint-Sacrifice, porte toujours les mêmes vêtements symboliques qui sont le signe des pensées, des sentiments et des vertus dont il doit alors être rempli. Toutefois, dans les jours de fête, les habits sacrés qu'il revêt conservant la même forme et les mêmes significations, sont d'une étoffe plus riche et plus belle.

Je vous parle du Saint-Sacrifice. Savez-vous, chrétiennes fidèles, savez-vous, heureuses consacrées, ce qu'est votre vie regardée au grand jour de la foi ? votre vie est une messe. Je vous dis là un mystère profond, mais une doctrine indubitable.

L'Eglise, en son langage aussi vrai qu'il est saint, donne à la messe le nom d'*Action*. Etant en effet le sacrifice de Jésus-Christ, la messe est par là même l'action chrétienne par excellence. "Tout acte, écrit saint Augustin, constitue un sacrifice dès qu'il a pour but et pour fruit de nous unir saintement à Dieu comme au bien souverain où se trouve notre béatitude." Or, c'est là éminemment la fin et le fruit du sacrifice de Jésus-Christ. C'en est la fin et le fruit pour lui-même, qui "par l'effusion de son sang, dit saint Paul, est entré pour jamais dans le Saint des Saints de sa gloire." C'en est la fin et le fruit pour ses membres qui, unis à lui par la foi, et vivant de sa vie par la grâce, profitent de sa rédemption et ont part à son héritage.

Prenant sa forme et puisant sa vertu dans cette action souveraine et exemplaire du Christ, qui est son immolation, tout acte chrétien devient un sacrifice. Tel est même le caractère général de toute la vie chrétienne. Qu'est cette vie en effet, sinon le retour volontaire de la créature à Dieu par l'obligation et la libre restitution qu'elle lui fait d'elle-même en union avec Jésus-Christ, son médiateur et son pontife ? Notre-Seigneur, à vrai dire, n'a pas fait autre chose ici-bas que de retourner et remonter à son Père, dont, comme lui-même le dit, il était tout d'abord sorti en s'incarnant. Mais ce retour à Dieu, cette ascension vers Dieu, qui remplit la vie temporelle du Sauveur, n'est autre que son sacrifice, selon ce mot lumineux du Saint Esprit nous disant par David : "Le sacrifice de louange m'honorera, et là est le chemin qui conduit à voir mon salut. Ainsi la vie personnelle de

Jésus n'est qu'une messe qui dure trente-trois ans; et l'action rédemptrice et sanctificatrice du Christ sur le genre humain tout entier est une messe qui dure toujours et durera jusqu'à la fin des siècles. Comme l'immolation même du Christ, elle commence dit saint Jean, "à l'origine du monde"; et elle se terminera par cette universelle et éternelle communion qui est la consommation finale des saints en Dieu.

Tel est le vrai fond des choses humaines, le mystère qui va s'opérant dans le secret de la foi, caché qu'il est sous les événements que Dieu conduit et dont se compose l'histoire du monde.

"Jésus est notre souverain Pontife, écrit le grand Ignace d'Antioche: le Saint des Saints lui est confié: à Lui et à Lui seul Dieu a livré tous ses secrets, car il est la porte ouvrant sur le Père; par lui sont entrés Abraham, Isaac, Jacob, les prophètes, les Apôtres, l'Eglise entière; et tout cela va à la fin, qui est l'union avec Dieu."

En ce sens, vous le voyez, toute vie individuelle est comme une messe privée, et la vie de l'humanité est une messe solennelle. Ce qui est vrai de la vie chrétienne l'est davantage encore de la vie religieuse, puisque celle-ci n'est en droit que la perfection de celle-là. Or, m'adressant surtout aux consacrées, j'ose bien dire que la retraite est au cours de leur existence oratoire ce qu'est, dans le Saint Sacrifice, cette partie haute, intérieure, réservée à Dieu, efficace et sainte entre toutes, qu'on appelle le *Canon* ou la Règle. Là, dans un recueillement profond, pénétré d'un respect qui touche au tremblement, animé d'une ferveur céleste, revêtu et rempli de Jésus en qui il est alors plus qu'en lui-même, le prêtre accomplit l'*Action* proprement dite, celle qui constitue le Sacrifice, les éléments terrestres du pain et du vin y étant transsubstantiés au corps et au sang du Christ, lequel s'y offre encore à Dieu comme victime pour sa gloire et le salut du monde. "Que la vanité disparaisse, s'écrie saint Bonaventure, que la vérité se fasse proche, que la charité me transforme et que je devienne ainsi tout divin." Il dit à l'œuvre de la retraite. On s'y dépouille d'abord de ce qu'on garde en soi d'impur, de vain, de profane, de mondain, d'égoïste; on s'y revêt de l'homme nouveau qui est Jésus-Christ; on passe spirituellement en lui par le sincère et total sacrifice de soi-même, et l'on en vient à n'être plus que comme son espèce Eucharistique, n'ayant plus que lui pour substance, pour dedans, pour esprit, pour homme intérieur; de telle sorte qu'on dise avec l'Apôtre: "Ma vie, c'est Jésus-Christ."—"Je vis, non plus moi, mais c'est le Christ qui vit en moi."

Méditez ces grandes vérités, que j'insinue ici plus que je ne les expose; vous y trouverez "la manne cachée," et il n'en faudrait pas davantage pour vous mettre en état de faire une retraite excellente. Toutefois je vous indiquerai en particulier trois dispositions principales dans lesquelles il sera à propos de bien établir vos âmes, parce qu'elles semblent une condition nécessaire au succès de ces saints exercices. Efforcez-vous, durant ces jours, de vous tenir intérieurement séparées du créé; demeurez-y très

attentives, enfin soyez-y pleines de bon vouloir et toutes dévouées d'avance aux volontés de Dieu.

Tenez-vous le plus possible séparées de tout le créé. Je vous comparais tout à l'heure au prêtre quand il célèbre les saints mystères. Jusqu'au commencement du *Canon*, il est l'image et le modèle de la religieuse dans la vie ordinaire. Il fait œuvre de religion, en union avec Jésus Christ, et cela, selon les règles établies par l'Eglise. Il est là purement "l'homme de Dieu, son ministre fidèle, son serviteur docile. Sa volonté personnelle, fût-elle bonne et pieuse en elle-même, n'est pour rien dans ces actes. Ce qu'il dit, ce qu'il fait, tout est fixé d'avance et divinement ordonné; ses gestes même et ses pas sont soumis à une loi. Cependant il se meut à droite et à gauche; il se retourne parfois vers ses frères; il ne leur parle que de Dieu et pour Dieu, mais il leur parle; il les invite à la prière, il leur envoie des souhaits et des bénédictions; il monte en chaire pour les instruire, il descend de l'autel pour recevoir leurs oblations. Comme Jésus Christ ressuscité, il n'a avec la terre que des relations rares, courtes et toute spirituelles, mais enfin il a des relations. Telle est votre vie de chaque jour, âmes qui par état êtes dévouées au Christ; cette vie est sacrée et divine en son fond; mais les servitudes de la terre y ont encore forcément leur place, et les créatures y exercent quotidiennement des droits sur vous.

Quand, au contraire, le *Canon* est ouvert par la récitation du triple *Sanctus*, le prêtre devient semblable à Jésus retire après l'Ascension dans le sein de son Père. Le monde, les fidèles même, ne voient plus son visage. Il parle, mais à Dieu seul, et si secrètement qu'on pourrait penser qu'il se tait. Il reste debout et comme immobile, pour signifier la sainte stabilité divine dans laquelle il est entré pour y opérer à la manière de Dieu. Ainsi est-il l'exemplaire de la religieuse en retraite. Vivant, par sa profession même, séparée du monde, elle quitte alors jusqu'à la compagnie de ses sœurs. Elle n'a plus ni occupation, ni égard au dehors, hormis pour ce qui est indispensable ou commandé par l'obéissance. Elle a posé sa tente sur la montagne; elle y est comme enveloppée d'une nuée; Dieu lui est tout. L'entendre, lui parler, le contempler, le louer, l'aimer, le prier, l'aspirer, c'est son unique souci, son ambition unique, l'emploi unique de ses journées et de ses heures. "C'est en moi seul que j'ai affaire, peut-elle dire avec Tertullien, et tout mon soin est de n'avoir plus aucun soin." Restez donc ainsi séparées.

Mais de plus soyez attentives, et d'abord attentives à nos discours qui, pour votre foi, et à raison de notre mandat, sont la parole de Dieu. "Qui vous écoute m'écoute," a dit Jésus. Imitiez Madeleine qui, assise aux pieds du Maître dans sa maison de Béthanie, se désoccupait de tout le reste et ne pensait qu'à l'écouter. Soyez en outre et surtout attentives à la voix secrète, que la nôtre, nous l'espérons, éveillera en vous. Nous ne vous parlons au dehors que pour vous faire ouvrir l'oreille du cœur à ce prédicateur du dedans, Jésus, le Verbe de Dieu, "qui habite

en vous par la foi."—"Toute lèvre est muette, pour éloquente qu'elle soit, écrit le grand pape et docteur saint Grégoire, si celui qui inspire les paroles extérieures, ne fait pas retentir sa voix dans l'intime de l'âme." C'est de ce Jésus, la vérité, la vie, la lumière, le Fils bien-aimé du Père, que Dieu a dit : "Écoutez-le." Le nuage lumineux d'où sort cette exhortation divine demeurera sur vos têtes tant que dureront ces jours de solitude et de méditation.

Faites ensuite comme la très sainte Vierge : "conservez les paroles entendues et conférez-en dans vos cœurs." Cultivez vos souvenirs ; réfléchissez beaucoup. Que nos discours vous soient comme "un miroir où vous regarderez" ; mais, suivant le conseil de saint Jacques, regardez-vous-y sérieusement, non point à la légère et en passant, de manière à oublier l'instant d'après tout ce que vous aurez vu." Ayez un grand désir de connaître Dieu et Jésus-Christ, mais aussi de vous connaître vous-même et de vous corriger, s'il y a lieu. Si étudiée que soit une instruction, elle reste toujours plus ou moins générale. Que chacune de vous, selon sa lumière, son besoin, son attrait, en tire pour elle des conséquences particulières. Celles-là seules sont pratiques et par là même fructueuses. Ce travail d'appropriation nous est toujours possible, la sainte parole de Dieu étant d'elle-même universelle et s'adressant dès lors à chacun comme à tous. Voyez où vous en êtes à l'égard de Dieu, du prochain, de vous-même. Comparez votre conduite extérieure et tout votre état intérieur, vos pensées, vos sentiments, vos goûts, vos habitudes, votre esprit enfin, à vos promesses passées, à vos résolutions, à vos saints vœux, à votre Règle, à vos constitutions. Portez la lumière de la foi, de la loi, de la justice et du jugement, dans toutes les voies où vous marchez, dans celles surtout où vous vous plaisez à marcher : voies innombrables, voies trop souvent obscures, voies quelquefois tortueuses, ou même sciemment et volontairement ténébreuses. Faites le jour partout ; obligez tout à se produire dans la lumière. "Tout ce qui est mis en lumière est lumière," dit Saint Paul après Notre-Seigneur. "Il est temps, continue saint Pierre, que le jugement commence par la maison de Dieu." Cette maison, c'est votre âme. Si quelqu'un se juge à présent, il n'aura plus à être jugé plus tard. Prenez en main le roseau d'or dont se sert l'ange de l'Apocalypse, quand Dieu le charge de mesurer sa cité. "Cette mesure angélique et humaine," c'est Jésus-Christ. Appliquez le roseau divin à vos sens, à votre imagination, à votre mémoire, à votre entendement, à votre volonté. Voyez si pour l'œil de Dieu "qui voit dans le secret," tout est vraiment à la mesure du Christ, si toujours et en tout vous êtes ce que voudrait Jésus, et ce qu'il eût été lui-même dans les circonstances analogues à celles où sa sainte Providence vous place. L'heure est venue pour vous de mettre en pratique la grave recommandation que saint Paul fait à Timothée quand il lui écrit : Sois attentif à toi et à la doctrine."

Enfin, soyez pleines de bonne volonté, dévouez vous, livrez-

vous à Dieu, mais sans réserve, mais sans mesure. Que pouvez-vous craindre de lui ? De lui que ne pouvez-vous pas attendre ?

Priez d'abord ; priez avec ardeur, avec confiance, avec constance. Nous ne pouvons rien sans la grâce ; or, la grâce est le plus souvent le fruit de la prière. " Si vous n'avez rien, dit saint Jacques, c'est que vous ne demandez rien, " ou que vous demandez mal ou insuffisamment. Priez le Père, priez le Fils, priez le Saint-Esprit. Qu'est-ce que le Père refusera à son enfant ? Qu'est-ce que Jésus n'accordera pas à son membre ? Et l'Esprit-Saint qui est la bonté et l'amour en personne, l'Esprit-Saint qui est le don du Père et de Jésus, l'Esprit-Saint qui vit en nous, qui prie en nous et pour nous, que n'est-il pas tout prêt à vous donner ? Priez-le de vous renouveler " en créant en vous un cœur pur, " en vous rendant votre intégrité baptismale, en vous ramenant, en vous réduisant toute à Dieu qui est votre premier principe. Dites-lui : " Venez, Esprit-Saint, venez, Père des pauvres, venez, bienfaisance infinie. " Vous ne le prierez point ainsi sans qu'il vous ait parlé et excitée le premier ; car l'Épouse dit bien : " Venez, " mais parce que l'Esprit a été le premier à le dire. Nul ne le précède, nul ne le provoque ; il aime parce qu'il aime, il aime spontanément, et parce qu'il est l'amour : " Il est le premier à nous aimer. "

Priez le très Saint-Sacrement. L'esprit de retraite semble être là comme en sa source. Quel secret ! quelle solitude ! quelles profondeurs ! quel silence ! Et dans ce silence pourtant quels entretiens ! dans cette solitude quel commerce ! dans cette insondable nuit quels éclairs !

Priez la très sainte Vierge, et avec une filiale affection. Honorez-la spécialement comme " Mère de toute grâce, mère de la science divine, du bel amour, de la sainte espérance et de cette crainte sacrée qui demeure aux siècles des siècles. " Invoquez-la sous ces noms mystérieux que l'Époux lui donne dans le Cantique, et qui répondent si bien à l'état où vous devez être : " Jardin fermé, fontaine scellée. " Elle est cela tout en restant le refuge ouvert du genre humain et l'issue de ce fleuve qui, semblable à un torrent de vérité et de vie, " réjouit, en l'inondant, toute la cité de Dieu. " Ce qu'elle est, efforcez vous de l'être. Vous le pouvez dans une large mesure avec la grâce de son intercession.

Priez les Saints, tous les Saints ; vos patrons plus que les autres, comme aussi ceux pour qui vous avez plus d'attrait : " Les justes attendent, ô Dieu, que vous exauciez mes prières " : dites-le avec David, car c'est vrai pour vous comme pour lui. Le ciel entier vous regarde et s'intéresse à vous. Priez vos Anges Gardiens, vous souvenant " qu'ils voient toujours la face du Père. " et que Dieu " leur fait un précepte de vous garder dans toutes vos voies. " Devinez s'ils sont présents ici et s'ils veulent vous aider à l'heure où Dieu vient faire en vous son œuvre ! Priez aussi les autres anges ; en Jésus tous vous sont unis.

Enfin dévouez, livrez vos membres, vos puissances et tout votre être " au service de la Justice, " qui est le service de Dieu et de

Jésus. " Vous n'êtes plus à vous, mais à celui qui est mort pour vous, vous achetant au prix de son sang. Confessez donc que vous appartenez au Christ; vivez désormais pour lui et dans sa dépendance. Entendez-le vous dire: " Venez à moi, vous tous qui êtes en travail et portez des fardeaux. "—" C'est moi, n'ayez pas peur. "

Et vous, dites-lui en retour ce que lui-même a dit en entrant dans ce monde: " Me voici; je viens pour accomplir en tout votre volonté. " Répétez-lui les mots de Marie à l'Archange: " Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole. " Dites-lui avec les Saints: " Mon cœur est prêt, Seigneur, mon cœur est prêt. "—" Parlez, car votre servante vous écoute. "—" Montrez-moi seulement la route où il vous plaît que je marche. " j'y cheminerai avec vous jusqu'au bout. " Où vous êtes, mon Jésus, là aussi est mon cœur, car vous êtes mon trésor. " Où vous êtes, je le sais, vous voulez que j'y sois aussi; et moi je veux y être, et tout entière et pour toujours, et y demeurer à jamais: car " sur la terre et même au ciel, que veux-je, que puis-je vouloir, hormis vous le Dieu de mon cœur et ma part pour l'éternité. " ?

Extrait des **Instructions en forme de retraite** à l'usage des âmes consacrées à Dieu et des personnes pieuses, par Mgr Charles-L. Gay, évêque d'Anthédon, ancien auxiliaire du cardinal Pie, évêque de Poitiers.—1 vol. in-12.....Prix : \$1.00

PARTIE LEGALE

A l'exclusion d'autres matières nous reproduisons l'article suivant, qui a paru dans la *Semaine Religieuse* de Montréal.

CURES ET MARGUILLIERS

LE CONFLIT DE NOTRE-DAME.—LOI DES FABRIQUES

C'est le titre (celui que nous reproduisons ci-dessus) d'une brochure sans nom d'auteur ni d'éditeur qui vient de paraître à Montréal, brochure malheureuse, pleine d'erreurs et peu digne d'un catholique respectueux et sincère.

Un incident regrettable: la démission des trois marguilliers du banc d'œuvre de l'église Notre-Dame et l'élection de marguilliers nouveaux a été l'occasion de sa publication.

Juger cet incident n'est pas de notre ressort: il comporte l'examen de faits sur lesquels il appartient aux autorités de se prononcer. Mais par la brochure dont nous parlons, la question est élargie. Il ne s'agit plus dans ces pages d'une simple interprétation d'un point de loi concernant l'élection ou la démission des marguilliers: c'est toute la question de l'organisation des paroisses, de la nature des biens de fabrique, des droits corrélatifs de l'évêque, du curé et des marguilliers qui est en cause.

Or, que prétend-on? " Apprendre aux franc-tenanciers leurs

droits de propriété sur les biens de fabriques ; aux marguilliers, leurs devoirs et leur responsabilité financière et morale dans la gestion de ces biens, et rappeler à Messieurs les curés et à Nos Seigneurs les évêques les règles et les obligations des lois tant civiles que religieuses concernant les fabriques." Nous ne commenterons pas ce langage non plus que les paroles par lesquelles l'auteur veut prouver les sentiments de fils dévoué de l'Eglise, dont il est animé.

" C'est donc faire œuvre d'ami sincère, dit-il, que de montrer à nos prêtres tout ce qu'ils ont à perdre en se mêlant trop souvent et avec trop d'ardeur et de zèle de l'administration de biens temporels... C'est leur rendre service que de leur dire franchement ce que l'on pense et ce que l'on se confie d'oreille à oreille. C'est aussi se montrer fils dévoué de l'Eglise qui, bien des fois déjà, depuis son origine, eût été compromise et mise en péril, si elle n'était pas de fondation divine, par les erreurs, les fautes, l'esprit d'empiètement de ses ministres."

Ce persiflage ne nous émeut pas, et nous nous contentons de prendre en pitié celui qui se le permet.

Assurément les prêtres ne sont pas impeccables ; ils peuvent se tromper, et il existe un tribunal compétent où le dernier des fidèles peut porter sa plainte et demander justice. Quel est le catholique qui dira que ce tribunal est l'opinion publique ?

Mais là n'est pas aujourd'hui la question.

A propos d'une difficulté qui a surgi dans une paroisse, on vient soutenir une thèse absolument fautive : à savoir que la gestion du temporel des fabriques doit être laissée exclusivement aux laïques, que le curé n'est chargé que du spirituel, et que l'évêque n'a dans la fabrique qu'un droit de visite.

Sur quoi s'appuient ces prétentions ? Sur l'enseignement d'auteurs gallicans dont le but semble avoir été en toutes choses d'amoindrir les droits de l'Eglise au profit de l'Etat.

Elles sont passées de la France dans notre pays, et il s'est trouvé parmi nous des législateurs et des jurisconsultes pour les défendre. On en appelle aujourd'hui au code Beaudry, comme si le code Beaudry était la loi, comme si ce commentaire était une indiscutable autorité.

Non, dans une question de cette nature, le devoir des catholiques est tout tracé.

Ils ont avant tout à interroger l'Eglise, et l'Eglise, par la voix de ses docteurs et de ses canonistes, leur répondra que l'administration des biens ecclésiastiques est confiée au titulaire de l'église ou du bénéfice auxquels ces biens sont attribués sous l'autorité de l'évêque ; que les laïques, quels qu'ils soient, même les princes et les rois, n'ont aucun droit de s'immiscer dans la régie et l'administration des biens ecclésiastiques, et qu'ils ne peuvent prendre part à cette administration qu'en vertu d'une concession du Saint Siège.

Les canonistes diront encore que ces administrateurs laïques des biens ecclésiastiques dans une paroisse, ou les marguilliers,

ne peuvent rien disposer de ce qui appartient à l'église, à l'insu du curé ; que ni les marguilliers, ni le curé ne peuvent disposer de la moindre partie des biens et des revenus de l'église, sans l'approbation de l'évêque.

Ainsi parle Mauviel, auteur cité par la brochure qui nous occupe et sa doctrine est celle de tous les auteurs de droit canon.

N'est-ce pas là, nous le demandons, la première autorité qu'un catholique doit consulter ?

Ces auteurs nous font connaître les lois tracées par l'Eglise elle-même pour l'organisation et le fonctionnement des paroisses ; est-il raisonnable de n'en tenir aucun compte et de s'appuyer tout d'abord sur des lois ou de prétendues lois civiles qui seraient contradictoires ?

Mais veut-on savoir le grand principe, le principe fondamental qu'on invoque et dont toutes les prétentions de la brochure ne sont que la conséquence logique ?

C'est que la fabrique est une institution laïque, que les paroissiens sont les propriétaires des biens d'église, et que les marguilliers sont les mandataires des paroissiens.

Or, ce principe est inadmissible.

La paroisse peut se composer des mêmes membres que la municipalité, comprendre le même territoire : elle ne doit pas se confondre avec elle.

Ce qui détermine une congrégation ou une société quelconque, c'est sa fin. Or, tandis que la municipalité n'a qu'une fin temporelle, la paroisse a une fin spirituelle : le salut des âmes, et l'observance des mêmes devoirs religieux sous la direction du prêtre. C'est un acte épiscopal qui lui donne naissance, et l'érection civile ne change en rien son caractère.

Pour atteindre cette fin, pour rendre à Dieu le culte qui lui est dû, la paroisse a besoin de biens matériels et de revenus assurés : il faut un temple, une maison pour le pasteur, des ornements, des vases sacrés pour le sacrifice, un lieu béni où iront reposer les fidèles morts dans la paix du Seigneur.

Mais qui ne voit que ces biens, que ces revenus dont la fin est religieuse ont un caractère essentiellement religieux et ecclésiastique ?

D'où viendront ces biens ? Des paroissiens évidemment. Mais après qu'ils les auront donnés à Dieu pour les fins du culte, les paroissiens pourront-ils s'en dire les propriétaires ? A quel titre ? Donner et recevoir ne vaut.

Sans doute ces biens seront pour la paroisse, pour son église, pour les œuvres religieuses qui doivent y être accomplies, mais ils n'appartiennent plus aux paroissiens et la preuve en est que les paroissiens ne peuvent plus les réclamer à leur gré.

Puisque telle est la nature de ces biens, on comprend que l'Eglise en revendique pour elle-même l'administration. Longtemps elle les a administrés seule ; plus tard elle s'adjoignit des laïques pour cet office ; mais cela ne lui enlevait aucun de ses droits ; ces laïques étaient ses auxiliaires et nullement les mandataires des paroissiens.

Voilà ce que sont aujourd'hui les marguilliers : des administrateurs des biens paroissiaux avec le curé, sous le contrôle de l'évêque qui, premier pasteur, garde sur leurs décisions le droit de veto.

Jamais nous ne pourrions réduire aux insignifiantes fonctions d'inspecteur ou de visiteur sans autorité la charge épiscopale.

Jamais nous n'admettrons que les marguilliers peuvent disposer comme bon leur semble, des biens de la fabrique qui, ainsi que nous l'avons établi, sont choses sacrées.

Nous ne soutenons pas non plus l'indépendance du curé et nous ne faisons pas des marguilliers de simples conseillers. Curé et marguilliers forment un corps administratif dont les décisions sont sujettes à l'approbation ou au désaveu de l'évêque. Voilà ce qu'enseignent le droit canonique et la saine raison. C'est aussi ce que confirment les traditions et les usages constants de notre pays. Pour les combattre on cite maints textes du *Code des curés* ; (1) mais un usage séculaire est plus fort qu'un texte, et si l'on veut parler des lois, où sont les lois ?

L'HOPITAL DE BRUGES

A CLAUDIUS LAVERGNE.

I

Sept heures du soir venaient de sonner à l'horloge du beffroi de Bruges, et les carillons des clochers de la ville répétaient en chœur leurs sonneries. Le crépuscule d'un soir de printemps commençait à envelopper de ses ombres la riche et paisible cité. Les boutiques se fermaient, et les bourgeois qui s'étaient attardés à causer en se promenant sur les remparts se hâtaient de regagner leur logis, où les cheminées fumantes signalaient les apprêts du souper. La prière du soir venait d'être dite à la cathédrale, et les dames de Bruges en sortaient en foule, enveloppées de ces mantes noirs à capuchon qu'elles portent encore aujourd'hui. Toutes rentraient chez elles avant le couvre-feu : car, en ce vieux temps de 1477, personne ne s'avisait de faire de la nuit le jour.

A l'hôpital Saint-Jean on allait servir le souper, et la sœur tourière s'apprêtait à fermer les verrous de la porte d'entrée, lorsque le marteau soulevé retomba bruyamment, annonçant l'arrivée d'un étranger.

(1) Certains lecteurs, en voyant citer le *Code des curés*, s'imaginent que ce code est la loi du pays comme le code civil et le code de procédure civile. Qu'ils sachent donc qu'ils sont dans l'erreur et que les textes du code des curés ne sont pas des textes de loi. Ce sont les opinions d'un jurisconsulte, le juge J. M. Baudry, décédés il y a déjà quelques années. Un grand nombre de ces opinions ont déjà été réfutées dans des articles qui ont paru, je crois, dans le journal "Le Nouveau Monde." (Note éditoriale.)

“ Jésus ! ” dit la sœur, “ qui peut venir si tard ? ”

Elle ouvrit le guichet et demanda : “ Qui est là ? ”

Un visage pâle lui apparut, et une voix d'homme, faible et tremblante, lui dit : “ Ouvrez, pour l'amour de Dieu. Je suis un pauvre soldat bien malade. ”

“ Ne pourriez-vous attendre à demain ? ” dit la sœur : “ notre règle est de ne recevoir personne après le coucher du soleil. ”

L'homme ne répondit que par un gémissement et tomba. Effrayée, la sœur courut chercher la supérieure ; et celle-ci, ayant fait appeler, par mesure de prudence, les deux vieux infirmiers, vint elle-même à la porte, un flambeau à la main, et donna l'ordre d'ouvrir.

“ Prenez garde, ma mère ! dit la sœur : “ c'est peut-être un méchant homme ou un fou ! ”

“ Nous le verrons bien ! dit la supérieure. “ Ouvrez vite ! ”

La sœur ouvrit en tremblant, mais du premier coup d'œil elle vit qu'il n'y avait rien à craindre. Le soldat, étendu sur le seuil, ressemblait plus à un mort qu'à un vivant. Sa longue barbe en désordre, ses traits amaigris, le bandeau de linge qui entourait sa tête, ses vêtements en lambeaux, inspiraient la pitié. La supérieure, s'agenouillant, lui tâta le pouls.

“ Il n'est pas mort, ” dit-elle, “ mais un retard de quelques instants pourrait le tuer. Vite, portez-le dans la salle Saint-Jacques. ”

Les infirmiers le soulevèrent avec précaution et le mirent au lit. Les soins intelligents des sœurs ranimèrent le pauvre soldat ; mais une fièvre violente le saisit, et quinze jours se passèrent sans que le médecin de l'hôpital, malgré tout son savoir, pût donner quelque espérance à la bonne supérieure. Elle s'était attachée à ce malade inconnu et disait souvent : “ Au moins, s'il meurt, ce ne sera pas de notre faute. Mais si, par malheur, j'avais tardé à faire ouvrir la porte, s'il se fût évanoui avant d'y frapper, pensez donc, mes filles ! quel remords et quel chagrin nous aurions eus ! ”

Enfin la connaissance revint au malade. Il dit à la supérieure qu'il était né aux environs de Bruges ; que très jeune encore il avait suivi un peintre en Italie, en qualité d'apprenti, puis, après beaucoup d'aventures et de voyages, s'était enrôlé dans les troupes du duc de Bourgogne. Enfin, après avoir été blessé à la bataille de Nancy, malade, sans ressources, mais désirant revoir son pays, il était revenu péniblement à Bruges, et, trouvant déserte la maison du seul ami qu'il espérait y revoir encore, il était venu frapper à la porte de l'hôpital Saint-Jean.

“ C'est votre bon ange qui vous y a conduit, ” dit la supérieure. “ Vous n'y êtes pas aussi inconnu que vous croyez l'être, mon pauvre Hans Hemling ! ”

Une profonde surprise se peignit sur le visage du malade.

“ Qui vous a dit mon nom, ma mère ? ” s'écria-t-il.

“ Vous l'avez prononcé vous-même dans votre délire, ” dit la religieuse. “ Seule j'ai entendu votre nom. Il ma rappelé les

jours heureux de ma jeunesse. Votre mère était ma compagne, et je l'aimais comme une sœur. Lorsque j'entrai au couvent, elle supplia ses parents de lui permettre de me suivre. C'était sa vocation ; mais ni père ni mère ne voulurent la donner à Dieu, et ils la marièrent presque de force. Pauvre Ursule ! que de fois elle vint pleurer ici et me confier ses chagrins ! Elle en eut de bien cruels et mourut jeune, ne regrettant que de vous laisser orphelin. Votre père se remaria et quitta le pays. Jamais personne ne m'avait donné de vos nouvelles. Ayez bon courage, mon enfant. La Providence ne vous a pas en vain conduit ici. Je serai votre mère. J'ai des parents et des amis puissants, qui vous aideront à faire votre chemin dans le monde. Ne me remerciez pas ; ne parlez pas, Hans, si vous voulez guérir. Quand vous serez assez fort pour vous lever, nous causerons de vos projets d'avenir. Priez et prenez patience. Le docteur van Osten dit que vous en avez encore pour longtemps."

La bonne supérieure se leva et s'éloigna, après avoir fait baisser au malade la croix de son chapelet.

"Pour longtemps !" dit-il avec un soupir : "c'est dur ! Et pourtant je suis bien tranquille ici, bien soigné, et, pour la première fois depuis de longues années, un regard affectueux s'est arrêté sur moi. C'est égal, je voudrais bien que ce docteur van Osten ne me gardât pas trop longtemps prisonnier.—A quelle heure vient le médecin ?" demanda-t-il à son voisin de lit.

"Maître van Osten est venu ce matin," répondit le voisin ; "il a fait sa visite pendant que vous dormiez, et a défendu que l'on vous éveillât. Demain, à neuf heures, il reviendra. Mais aujourd'hui nous aurons mieux que sa visite : c'est le jour où viennent à l'hôpital dame van Osten et sa fille Marthe, la plus belle demoiselle de Bruges. Elle sont toujours accompagnées par plusieurs nobles dames, qui nous apportent des confitures et nous égayent de leurs gracieux propos. Leur présence est une fête pour nous. Elles doivent aujourd'hui m'apporter la viole qu'elles m'ont promise. Vous entendrez de belle musique, je vous en réponds."

Et le pauvre musicien, s'asseyant sur son lit et rajustant son bonnet et ses couvertures d'une main mal assurée, se mit à fredonner un air joyeux.

"Silence, Otto !" fit la sœur Aldegonde en lui présentant une tasse de tisane ; "buvez ceci, et attendez pour chanter que vous ne crachiez plus le sang. Contentez-vous d'écouter les petits oiseaux. Ils chantent sans se faire de mal, ceux-là ! Je vais ouvrir la fenêtre, afin que vous les entendiez mieux."

Elle souleva et assujettit le lourd châssis garni de vitres plombées à losanges ; et un rayon de soleil, entrant dans la salle avec l'odeur des violettes, annonça le printemps aux pauvres alités. Les merles sifflaient, les pigeons roucoulaient sur les toits, les coqs se répondaient au loin, et l'incessant babil des passereaux retentissait dans le jardin de l'hôpital.

"Merci, ma sœur !" dit le musicien. "Si je guéris, je vous ferai une belle chanson ; et si je meurs, la musique du paradis elle-même ne me fera pas oublier vos bontés."

Sœur Aldegonde ne l'écoutait plus : elle s'était hâtée d'aller recevoir à la porte de la salle la compagnie qui arrivait.

Dame van Osten, belle matrone âgée d'environ quarante ans, entra, vêtue d'une longue robe brune et et d'un surcot de velours noir. Plusieurs dames et demoiselles nobles la suivaient, lui cédant le pas, à cause de sa dignité de prieure d'une association pieuse ayant pour but la visite des malades.

Ces dames portaient, dans de petites corbeilles, des friandises, des fleurs, du linge et des images, qu'elles se mirent à distribuer aux malades. La plus jeune de toutes, la blonde Marthe van Osten, s'approcha du musicien et lui dit : " Je ne vous ai pas oublié, Otto ! " Et elle sortit de dessous sa mante une viole d'ébène incrustée de nacre.

Les yeux du malade brillèrent de joie. Il tendit les mains, et, saisissant l'archet, se mit à accorder l'instrument. Puis il en tira des sons si doux, que les dames dispersées dans la salle se rapprochèrent pour l'écouter, et restèrent immobiles et muettes.

Il joua alors l'air d'une ballade populaire, et Marthe se mit à chanter. Au refrain, quelques voix se joignirent à la sienne, les malades eux-mêmes voulurent chanter, et pour un moment la salle Saint-Jacques sembla transformée en un lieu de fête. Mais, le chant fini, la viole s'échappa des mains d'Otto, et il retomba sur son lit en disant : " Merci, merci, bonnes et chères dames ! encore une fois ce chant, et je serai guéri. Vous viendrez, n'est-ce pas ? "

Elle promirent toutes, et prirent congé des malades ; mais, avant de s'éloigner, dame van Osten et sa fille s'étaient arrêtées près du lit de Hans Hemling, et Marthe lui avait dit : " Et vous, messire soldat, que pourrais-je vous apporter qui vous fit plaisir ? "

Hans fixa son regard charmé sur le doux visage de Marthe, et lui dit : " Des crayons, mademoiselle, une feuille de vélin, quelque couleurs et des pinceaux. Hélas ! c'est peut-être beaucoup trop demander ? "

" Certes non ! " dit Marthe, rien ne m'est plus aisé que de vous satisfaire. J'ai de tout cela en abondance à la maison. Je m'amuse souvent à peindre des fleurs. "

Et elle rejoignit ses compagnes. Quand le bruit des pas légers et des robes de soie se fut éloigné, Hemling s'écria : " C'est une vision du ciel ! "

" Oh oui ! " dit Otto. " Je suis vieux ; j'ai parcouru l'Allemagne, la France, l'Italie, et jamais je n'ai rencontré pareil soprano. "

" Ni moi pareil regard, " dit Hans, " si ce n'est celui de ma mère, morte à vingt ans. "

Et fermant les yeux, il fit semblant de dormir, afin de jouir en silence du tableau qu'il avait entrevu.

II

Le Samedi suivant, les dames revinrent ; mais le musicien n'avait plus de force de tenir l'archet, ni même de parler. La eune comtesse d'Hennin prit la viole ; et, tandis qu'elle berçait le

mourant en lui jouant des airs de cantiques, Marthe, fermant le rideau du lit d'Otto, s'approcha de celui de Hans, et, ouvrant une boîte, en sortit tous les objets qu'il avait souhaités. Dame van Osten appela sœur Aldegonde, la pria de mettre à la disposition du convalescent un verre d'eau, un œuf, une petite table, et ajouta :

"Le docteur a dit que la peinture ne fatiguera pas Hans. Laissez-le peindre tant qu'il voudra."

"A la bonne heure !" dit sœur Aldegonde. "Je m'en rapporte à maître van Osten encore pour cette fois ; mais la musique n'a guère réussi à Otto : ce pauvre homme s'en va grand train depuis qu'il a sa viole."

"Hélas !" dit madame van Osten, "il s'en va content, du moins. Vous savez bien qu'il ne pouvait guérir. Regardez-le, voyez comme il est heureux !"

Elle souleva le rideau. Otto, les mains jointes, écoutait d'un air de béatitude la belle musicienne. Celle-ci était vêtue d'un surcot bleu bordé d'hermine. Son long voile blanc, rejeté en arrière, ressemblait aux ailes repliées d'un ange. Les yeux levés vers le ciel, elle promenait doucement l'archet sur les cordes sonores, et Marthe, s'approchant d'elle, voulut encore chanter.

"Assez ! assez !" s'écria la sœur : "voyez comme le pauvre homme pâlit. M'est avis que c'est notre chapelain qu'il lui faut, et non pas des chausons."

Les dames effrayées s'éloignèrent ; et le prêtre, appelé à la hâte, eut à peine le temps de donner une dernière absolution au pauvre Otto.

Huit jours après, le lit d'Otto n'était pas encore occupé, et Hans, assis près du sien, dessinait sur une petite table.

Les dames vinrent, et, s'approchant curieusement, furent fort désappointées. La feuille de vélin placée devant lui ne présentait que des lignes confuses et incohérentes.

Sœur Aldegonde, en passant, toujours affairée, remarqua leur déconvenue, et s'écria : "Hé ! messire Hans, montrez donc à ces dames la belle image que vous avez finie ce matin."

Hans n'osa refuser, et, découvrant une miniature sur fond d'or qu'il avait cachée, la présenta à la comtesse d'Hennin.

Elle y jeta les yeux, rougit, et s'écria : "Mais c'est un chef-d'œuvre ! Voyez cela, mesdames !"

Toutes partagèrent son admiration. Hans avait représenté Otto mourant, écoutant Marthe et la jeune comtesse. Celles-ci, ressemblantes toutes les deux, étaient cependant transformées en anges, et rien n'étaient plus gracieux et plus expressif que ce groupe.

"Je connais un prince qui couvrirait cet feuille de florins d'or," dit une dame.

"A qui donnerez vous cette jolie image ?" demanda sœur Aldegonde.

"A madame la supérieure," dit Hans : "c'est à elle, après Dieu, que je dois de vivre encore. Si elle le permet, je lui laisserai en partant ce souvenir de mon passage."

"Toutes les dames louèrent Hans de sa générosité, et plusieurs

d'entre elles lui promirent de lui faire avoir de belles commandes de miniatures. Elles espéraient qu'il serait bientôt guéri et pourrait se livrer au travail ; mais sa maladie se prolongea, et il ne voulut, tant qu'il fut à l'hôpital Saint-Jean, travailler pour personne autre que la supérieure et le docteur.

A mesure que ses forces revenaient, il demandait des panneaux de chêne, qu'il couvrait de compositions admirables, et il peignit enfin cette merveilleuse chasse de sainte Ursule qui fait encore l'orgueil de l'hôpital de Bruges et la source intarissable de son revenu.

Trois ans après son entrée à l'hôpital, Hans était occupé un matin à finir le dernier sujet de la chasse. La bonne supérieure entra dans l'atelier, suivie de sœur Aldegonde. Le peintre les salua, et voulut quitter son ouvrage.

"Continuez à peindre, mon fils," dit la supérieure. "Nous aimons à vous regarder travailler. C'est une petite récréation que j'ai voulu donner à ma sœur Aldegonde et à moi. Ne faites pas attention à nous."

Elles prirent des sièges, et Hans continua sa besogne.

"Regardez donc, ma mère," dit sœur Aldegonde, "comme sainte Ursule est belle ! Ne trouvez vous pas qu'elle est tout le portrait de la fille du docteur, la bonne petite Marthe ?"

"Elle ressemble à son corps glorieux," dit la supérieure ; "mais assurément Marthe n'est pas la moitié aussi belle que cela."

"M'est avis," dit la sœur, "que si maître Hans voulait vendre ses ouvrages au lieu d'en faire don à notre hôpital, il deviendrait promptement riche et pourrait posséder pignon sur rue en cette bonne ville de Bruges."

"Cela n'est pas douteux," dit la mère, "et je compte bien que, cette chasse une fois terminée, maître Hans songera un peu à lui-même. Il a mille et mille fois payé sa dette à notre hôpital ; je voudrais le voir en sortir, et vivre libre et heureux"

Hans posa son pinceau, et, se tournant vers la supérieure, lui dit avec un triste sourire : "Où irais-je, ma mère ? Je n'ai ni amis, ni famille. Je n'ai rencontré dans le monde qu'ingratitude et trahison. J'ai vu de près ses fêtes, ses grandeurs, et j'ai senti leur néant. Ici seulement j'ai trouvé la paix à l'ombre de votre aile maternelle. Laissez-moi vivre et mourir près de vous. Libre de soucis matériels, à l'abri de l'envie de de la malice des hommes, je peindrai les anges et les saints, en attendant le jour bienheureux qui me réunira à leur céleste compagnie... Êtes-vous fatiguée de moi ?"

"Non, mon fils," dit la supérieure, "mais je n'ai plus longtemps à vivre. Qui sait si, après moi, vous seriez assuré de rester ici ?"

"Écoutez," dit sœur Aldegonde, "je vais vous dire le fin mot, avec la permission de madame la supérieure. Il faut vous marier, maître Hans. Vous vendrez vos belles images, vous deviendrez très riche ; vous ferez souche d'honnêtes gens comme les Van Eyck et Quintin Messis, et la femme qu'il vous faut, c'est Marthe van Ostein !"

Hans resta muet, et la supérieure s'écria : " Vous parlez trop librement pour une religieuse, sœur Aldegonde ! baisez la terre, vite, et retournez près de vos malades."

Sœur Aldegonde obéit, et s'éloigna sans répliquer.

Hans joignit les mains, et, sans oser lever les yeux, dit à la Supérieure : " Sœur Aldegonde a deviné. ma mère, ce qui seul pourrait me rattacher au monde. Je n'aurais jamais osé vous le dire.—Les égarements de ma vie passée me rendent indigne de mademoiselle van Osten. Mais, si vous pensiez que Dieu, qui m'a pardonné, puisse me permettre d'espérer ; si l'affection la plus dévouée, le respect le plus profond, pouvaient assurer le bonheur de cette sainte et charmante fille, dites, ma mère, dites un mot."

La supérieure pleurait. Elle se leva, et dit à Hans : " Suivez-moi."

Ils traversèrent le cloître, et, ouvrant une petite porte latérale de la chapelle, la supérieure dit à voix basse à Hans :

" Je veux vous montrer ce qu'est Marthe. Vous déciderez alors ce que vous devez faire. Silence !"

Ils entrèrent ensuite dans la sombre chapelle, et un spectacle digne des regards des anges s'offrit à leurs yeux.

La chapelle était presque déserte. Deux personnes seulement étaient restées après la dernière messe. C'étaient Marthe et sa vieille gouvernante. Celle-ci dormait dans son banc garni de coussins.—Marthe, à genoux devant l'autel, priait, la tête levée, les bras en croix. Ses longs cheveux tombaient en flots d'or sur ses épaules ; ses mains blanches, ses bras tendus semblaient avoir la rigidité du marbre, tandis que son visage resplendissait du feu de l'extase. Hans, immobile, ne pouvait regarder qu'elle, et la prière expirait sur ses lèvres. Il lui semblait que Marthe allait prendre l'essor et quitter la terre, et que ses longs vêtements déjà ne touchaient plus le sol.

La supérieure s'approcha doucement : " Marthe," dit-elle, " au nom de la sainte obéissance, parlez-moi ! Que veut le Seigneur ?"

" Il veut que je prenne le voile le jour de l'Annonciation, ma mère," dit l'extatique sans tourner la tête. " Dites-le à mes parents. Ils ne résisteront plus qu'un jour. *Allchua!*"

" Venez, Hans," dit la supérieure. " Ne parlez à personne de cette vision. Elle n'est pas nouvelle pour moi. Marthe est la fiancée de Dieu. Vous ne devez pas songer à la lui disputer."

III

La veille de l'Annonciation, Marthe prit congé de ses parents et amis, et partit pour le noviciat d'Ypres, accompagnée de son père et de sa mère. Au moment où leur litière passait sur le pont-lévis, un homme s'approcha très près de la voiture. Il était vêtu en pèlerin, et Marthe, pensant qu'il demandait l'aumône, se pencha à la portière pour lui donner un escalin.

" Adieu, mademoiselle !" lui dit le pèlerin. " Je vais à Cologne, et je prierai sainte Ursule et ses compagnes pour vous. Je vous supplie de ne pas m'oublier."

“Maître Hans!” s’écria Marthe, “vous reviendrez à Bruges, n’est-ce pas?”

Il ne répondit rien, et resta immobile. La voiture continua à aller bon train, et le pèlerin fut bientôt hors de vue.

“Ce peintre est au trois quarts fou,” dit le docteur: “croiriez-vous qu’il n’a rien voulu accepter, en quittant l’hôpital, qu’un habit de pèlerin et dix florins? S’il veut revenir, il pourra faire fortune: il a un talent merveilleux, mais c’est une tête fêlée... Marthe, si vous voulez voir encore le beffroi de Bruges, regardez vite, la route va tourner.”

“Au revoir, cher beffroi!” dit Marthe gaiement. “Je ne dis adieu à rien de ce que j’ai aimé. Mon noviciat fini, je reviendrai entendre les carillons de Bruges. Je passerai ma vie dans notre chère hôpital Saint Jean. Je vous y verrai tous les jours, cher père, chère maman: ne pleurez donc plus!”

Elle les embrassa tous deux, et envoya un dernier baiser à sa ville natale.

Dix ans après, un voyageur bien vêtu, bien monté, suivi d’un domestique italien, vint descendre à Bruges, dans l’hôtellerie des *Armes de Brabant*. Il recommanda que l’on eût le plus grand soin de ses chevaux, défendit à son valet de quitter l’auberge avant son retour, et se rendit seul à la chapelle du Saint-Sang. Après y avoir fait une courte prière, il s’achemina vers l’hôpital, et frappa à la porte.

Une sœur ouvrit le guichet.

“Je désire voir la révérende mère Mabaut de Rupelmonde, supérieure de cette maison,” dit-il.

“Nous l’avons perdue depuis cinq ans, messire,” dit la religieuse, “la supérieure actuelle est Madame Gertrude de Horn.”

“Le docteur van Osten vit-il encore?”

“Il est mort l’an dernier,” dit la sœur.

“Et... sa fille?” demanda le voyageur en hésitant.

“Elle est maîtresse des novices à Ypres, messire, depuis bientôt trois ans.”

“Ma sœur,” reprit le voyageur, “ne pourrais-je voir la chapelle?”

“Tant qu’il vous plaira,” dit la sœur; mais, si vous voulez voir les peintures de défunt maître Hemling, cela vous coûtera quatre escalins.”

“Je les donnerai volontiers,” dit le voyageur.

La sœur ouvrit et lui dit: “je ne puis quitter ma porte, mais je vais sonner ma sœur Aldegonde.”

Celle-ci ne tarda pas à arriver, marchant aussi vite que son âge et ses béquilles le lui permettaient.

“C’est donc vous, ma sœur, qui montrez les peintures aux étrangers?” dit le voyageur. “Cela doit bien vous fatiguer?”

“Non pas!” dit la sœur, “tous nos tableaux sont au rez-de-chaussée; et comme j’ai aidé à les faire, il est bien juste que j’aie le plaisir de les montrer.”

“Vous aidiez Hemling, ma sœur?”

“ Certainement, messire,” fit la religieuse : “ ce pauvre cher homme était souffrant et pouvait à peine se remuer. Je lui donnais tout ce dont il avait besoin : de l'eau bien pure, des jaunes d'œufs bien frais pour délayer ses couleurs, du vieux linge pour essuyer ses pinceaux ; et quand il était si occupé qu'il n'entendait pas sonner la cloche du réfectoire, sans rien dire, je mettais son dîner de côté, et je le tenais chaud. Et n'est-ce pas ce qui s'appelle aider les gens ? ”

L'étranger en convint sans la moindre difficulté. Tout en causant, ils étaient arrivés dans la salle du chapitre, belle pièce voutée, où plusieurs triptyques et tableaux, disposés avec soin sur des chevalets recouverts d'étoffes sombres, attiraient les regards par leur merveilleux coloris.

L'étranger les regarda avec un sourire mélancolique. Son silence ne tarda pas à impatienter sœur Aldegonde.

“ Hé ! messire ! qu'en dites-vous ? ” fit-elle d'un air de défi.

“ Ce n'est pas mal,” dit le voyageur.

“ Pas mal ? Mon brave homme, vous ne vous y connaissez guère. Ce sont des chefs-d'œuvre qui ont émerveillé bien des princes, des princesses, des évêques, des archevêques et des cardinaux. Vous êtes le premier qui n'en soyez pas charmé.”

“ C'est peut-être parce que je suis peintre,” dit l'étranger en souriant.

“ C'est cela ! ” dit la sœur, “ jalousie de métier. Je voudrais bien savoir si vous en feriez autant, messire peintre ? ”

“ Oh ! certainement non, maintenant,” dit le peintre en soupirant. “ Où est la châsse de sainte Ursule ? ”

“ Elle est dans la chapelle, au bout du cloître, à main droite : vous trouverez aisément le chemin.”

Et la bonne sœur, branlant la tête d'un air mécontent, fit signe à son interlocuteur de marcher devant elle.

Quelques personnes priaient dans la chapelle, et un grand nombre de cierges étaient allumés autour de la châsse. A leur clartés, les célestes figures de sainte Ursule et de ses compagnes resplendissaient.

Le voyageur s'agenouilla, et resta les yeux fixés sur la châsse. Sœur Aldegonde le regarda, et vit l'admiration se peindre sur son visage.

“ Décidément,” se dit-elle, “ ce n'est pas un sot comme je le pensais.”

Une femme, en grand deuil de veuve, entra et se mit à genoux près de la sœur.—Elle sanglottait tout haut, comme une personne hors d'elle-même.

“ Jésus ! ” lui dit la sœur à voix basse, “ ayez donc du courage, ma bonne dame van Osteu. Vos pleurs ne vous rendront pas votre mari ! ”

“ Ma sœur ! ” dit la veuve, “ une nouvelle croix m'est envoyée : ma fille est morte hier ! ”

Et, fondant en larmes, elle s'avança vers l'autel en chancelant. L'étranger et la sœur se hâtèrent de la soutenir. Elle tendit les

bras vers les peintures radieuses, et s'écria : Là seulement, en ce monde, je reverrai ton visage angélique, o mon enfant ! Hans Hemling, que n'es-tu ici pour recevoir la bénédiction de la mère de Marthe, toi, le peintre divin, qui ma conservé son image !"

Un sanglot lui répondit. Hans était agenouillé près d'elle. " Bénis-sez-moi," dit-il : je vais m'éloigner pour toujours. Il me sera doux de penser que vous priez pour moi celle à qui mon nom devra l'immortalité, et mon âme le repos des saints dans le paradis."

Une heure après, Hans Hemling franchissait pour la dernière fois les portes de Bruges, et nul ne sait quelle contrée abrita sa vieillesse et garde son tombeau.

CATALOGUE GENERAL

Philosophie, Théologie, Apologétique, Histoire
Ecclésiastique, Liturgie, Droit Canon, etc., etc.

(Suite)

Œuvres complètes de Louis de Grenade, traduites intégralement pour la première fois en français, par MM. Bareille, T. Duval, A. Crampon, J. Boucher, et C. Berton. 22 vol. in-8 de 600 pages, \$35.00 ; reliés \$46.00.

Œuvres complètes de saint Alphonse de Liguori, traduites de l'italien, par les abbés Vidal, Delalle e Bousquet, nouvelle édition, par l'abbé Peltier. 20 vol. in-8, \$35 ; reliés \$45.

Deux exemplaires d'occasion parfaitement neufs sont offerts à \$25 ; reliés \$35.00.

Œuvres complètes de saint Alphonse de Liguori, traduites de l'italien et mises en ordre par les Pères L.-J. Dujardin et Jules Jacques, de la congrégation du Très-Saint Rédempteur, avec l'approbation du Révérendissime Père Mauron, supérieur général. Honorées d'un Bref de S. S. Léon XIII.

PREMIERE PARTIE.

Chaque ouvrage se vend à part

Œuvres Ascétiques de saint Alphonse de Liguori, docteur de l'Eglise, traduites de l'italien et mises en ordre par L.-J. Dujardin, prêtre de la Congr. du T.-S. Rédempteur. 18 forts

vol. in-12 de 5 à 600 pages chacun, \$13.50 ; reliés \$18.00.

I.—**Préparation à la mort**. Considérations sur les vérités éternelles-règlement de vie. 75 cts ; relié \$1.00,

II.—**Voie du salut et de la perfection**. Méditations, réflexions pieuses. Traités spirituels. 75c. reliés \$1.00

III.—**Grands moyens du salut et de la perfection**. La prière. L'oraison mentale et la retraite. Le choix d'un état et la vocation. 75 cts ; relié \$1.00.

IV.-V.-VI.—**Amour des âmes**.
1. Incarnation, Naissance et enfance de J.-C. 2. Passion et mort de J.-C. 3. Sacrifice, Sacrement et Cœur de J.-C. —Pratique de l'amour envers J.-C. —Neuvaine du Saint-Esprit. 3 volumes \$2.25 ; reliés \$3.00.

VII-VIII.—**Gloires de Marie**.
1. Explication du *Salve-Regina*. Discours sur les fêtes de Marie. 2. Ses douleurs. Ses vertus. Pratiques. Exemples. Réponses aux critiques. —Dévotion aux Saints Anges. Dévotion à saint Joseph. Neuvaine de sainte Thérèse. Neuvaine des Trépassés. 2 volumes \$1.50 ; reliés \$2.00.

IX.—Victoire des martyrs, ou vies des plus célèbres martyrs de l'Eglise. 75 cts; relié \$1.00.

X.-XI.—Véritable épouse de J.-C., Appendices et opuscules divers. Lettres spirituelles. 2 vol. \$1.50; relié \$2.00.

XII.—Congrégation du très St-Rédempteur. Règles, Avis et Instructions. Lettres et Circulaires. Vie du P. Sarnelli, du P. Cafaro, et du Fr. Vite Curzio. 75 cts; relié \$1.00.

XIII.—Dignité et Devoirs du Prêtre.—(selva). Recueil de matériaux pour les retraites ecclésiastiques. Règlement de vie, etc. 75 cts; relié \$1.00.

XIV.—La Sainte-Messe. Sacrifice de J.-C. Cérémonies de la Messe. Préparations et actions de grâces. La Messe et l'office à la hâte. 75 cts; relié \$1.00.

XV.—L'office divin. Traduction des psaumes et des Cantiques. 75 cts relié \$1.00.

XVI.—La prédication. Exercices des Missions. Avis divers. Instructions sur le décalogue et les Sacrements. 75 cts; relié \$1.00.

XVII.—Sermons pour les dimanches. 75 cts; relié \$1.00.

XVIII. Opuscules divers. Discours sur les fleaux. Réflexions utiles aux Evêques. Ordonnances. Lettres.—Tables générales. 75 cts; relié \$1.00.

OPUSCULES DÉTACHÉS.

Format in-18.

Gloires de Marie. 50 cts; relié 75.

Visites au Saint-Sacrement et à la Sainte-Vierge. Traits de feu, Chemin de la croix, Maximes éternelles, etc. 452, p. Grands caractères. 45 cts; relié 70 cts.

Format gr. in-32.

Préparation à la mort, ou considérations sur les vérités éternelles. 704 p. 38 cts; relié 63 cts.

Visites au Saint-Sacrement et à la Sainte-Vierge. Traits de feu, Règlement, etc. viii-468 p. 30 cts; relié 50 cts.

Noël, ou Dieu fait enfant pour l'amour des hommes xii-460 p. 30 cts. relié 50 cts.

Réflexions et affections sur la Passion de Jésus-Christ et sur les sept Douleurs de Marie. vii-520 p. 30 cts; relié 50 cts.

La Passion du Sauveur, ou Simple exposé des circonstances de la Passion, d'après les saints Evangiles, et Considérations sur la Passion, viii-472 p. 30 cts; relié 50 cts.

Pratique de l'amour envers Jésus-Christ. viii-468 p. 30 cts; relié 50 cts.

Voie de l'amour divin, ou Réflexions pieuses. Traités sur l'Amour divin, la Conformité à la volonté de Dieu, etc. viii-504 p. 30 cts; relié 50 cts.

Voie du salut, ou Méditations qu'on peut faire en tout temps. Traité sur la Passion et la Prière, etc. viii-456 p. 30 cts; relié 50 cts.

Méditations sur les fêtes: Avent, Noël, Epiphanie, Carême, Pâques, etc. viii-544 p. 30 cts; relié 50 cts.

Du grand moyen de la Prière pour obtenir le salut et toutes les grâces. viii-440 p. 30 cts; relié 50 cts.

FLEURS CHOISIES A 5 CENTIMS LE VOL.

Le trésor des âmes, ou l'amour divin. 64 pages.

Neuvaine du Cœur de Jesus, 64 pages.

Neuvaine du Saint-Esprit, 65 p.

Chemin de la Croix et autres exercices. 64 pages.

L'Arme du Chrétien, ou la Prière. 64 pages.

De la Conformité à la volonté de Dieu. 64 pages.

Manière de converser continuellement avec Dieu. 64 pages.

Traits de feu, ou preuves que Jésus-Christ nous a données de son amour. 88 pages.

Marie, reine des martyrs. 64 p.

Méditations pour l'octave du Saint-Sacrement, etc. 64 pages.

De la fréquente communion. 64 pages.

Le l'Oraison mentale, 76 pages.

Considérations sur l'état religieux, 84 pages.

L'âme consolée dans les peines intérieures. 64 pages.

Le Saint nom de Jésus. Hymnes et Psaumes du nom de Jésus, précédés d'un Discours, etc. 64 pages.

Le saint nom de Marie. Psaumes du nom Marie, précédés d'une instruction, etc, 64 pages.

Le saint nom de Joseph. Psaumes du nom de Joseph, précédés d'une instruction, etc. 64 pages.

Saint Michel Archange et les Anges Gardiens. Motifs de confiance en eux. 64 pages.

Règlement de vie, pour un chrétien. 64 pages.

Pratique des principales vertus 64 pages.

Jésus crucifié, fait toutes nos espérances. 64 pages.

Dévotion envers les âmes du Purgatoire. 64 pages.

Assistance des malades. 64 p.

Pratique de la perfection. 64 p

Jésus souffrant. 72 p.

Jésus enfant. 80 pages.

Marie, notre salut. 80 pages.

Les Sept Douleurs de Marie. 72 pages.

DEUXIEME PARTIE.

Chaque ouvrage se vend à part.

Œuvres dogmatiques de saint Alphonse de Liguori, docteur de l'Eglise, traduites par le P. Jules Jacques, de la Cong. du T.-S. Rôdemp. 9 vol. in-12 de 5 à 600 pages, \$6.75 ; reliés \$9.00.

I.-II.—Vérité de la Foi. 1. De Dieu et de la Révélation contre les Matérialistes et les Déistes. 2. De la vraie Eglise contre les sectaires. Evidences de la Foi catholique. 2 volumes \$1.50 ; reliés \$2.00.

III.-IV.-V.—Triomphe de l'Eglise, ou Histoire et Réfutation des hérésies. 3 vol. \$2.25 ; reliés \$3.00.

VI.-VII.—Défense des dogmes catholiques définis par le concile de Trente, ou Traités dogmatiques contre les prétendus réformés. Dissertation sur l'Immaculée-Conception. 2 volumes, \$1.50 ; reliés \$2.00.

VIII.—Conduite admirable de la divine Providence dans l'œuvre de la rédemption des hommes.—DISSERTATIONS dogmatiques et morales sur les fins dernières.—DE L'ESPERANCE CHRETIENNE. 75 cts ; relié \$1.00.

IX.—Défense du pouvoir suprême des Souverains Pontifes—Dissertation sur l'autorité du Pape Romain.—Dissertation sur les livres défendus. — Tables générales, 75 cts ; relié \$1.00.

Œuvres complètes de saint-Augustin, traduites pour la première fois en français, sous la direction de M. l'abbé Raulx, curé-doyen de Vaucouleurs, précédées de la vie du Saint par M. Poujoulat. 17 volumes in-4 à 2 colonnes. Prix \$32.00 reliés \$42.00.

Œuvres complètes de saint François de Sales, sixième édition, 14 vol. in-8o \$21.00 ; reliés \$28.00.

Œuvres complètes de saint Jean Chrysostôme, traduites intégralement du grec en français, par l'abbé Bairelle, traduction française avec le texte en regard, 20 volumes in-4, à deux colonnes, sur papier vergé anglais, \$100.00 ; reliés \$112.00.

Œuvres complètes de St Jean-Chrysostome, traduites sous la direction de M. Jeannin. 11 vol. in-4, \$20 ; reliés \$26.60.

Œuvres de Mgr de Ségur, 10 vol. in 8, \$12.50 ; reliés \$17.50.

Œuvres de Mgr l'Evêque de Poitiers. 9 vol. in-8, \$15.75 ; reliés \$20.25.

Œuvres du comte Joseph de Maistre. 2 vol. in-8, \$2.50 ; reliés \$3.50.

Œuvres du T. R. P. Monsabré, introduction au dogme catholique, 4 volumes in-12. Prix : \$3.00 reliés \$4.00

Tome I.—Rapport de la Foi et de la

Raison.—Les Principes et les Erreurs.

Tome II.—De la Préparation rationnelle de l'acte de foi par l'examen des prophéties.

Tome III.—De la préparation rationnelle de l'acte de foi par l'examen des miracles.

Tome IV.—De la préparation rationnelle de l'acte de foi par l'examen des témoignages.

Avant 1869.—Concile et jubilé, 1 vol. in-12. Prix : 75 cts relié \$1.00.

Carême 1872.—Radicalisme contre Radicalisme, 1 vol. in-12 ; 75c rel.\$1.00

EXPOSITION DU DOGME CATHOLIQUE

Carême 1873.—Existence de Dieu.

Carême 1874.—Être, Perfection, Vie de Dieu.

Carême 1875.—OEuvre de Dieu.

Carême 1876.—Gouvernement de Dieu.

Carême 1877.—Préparation de l'Incarnation.

Carême 1878.—Existence et personne de Jésus-Christ.

Carême 1879.—Perfection de Jésus-Christ.

Carême 1880.—Vie de Jésus-Christ.

Carême 1881.—OEuvre de Jésus-Christ.

Carême 1882.—Gouvernement de Jésus-Christ.

Carême 1883.—Grâce de Jésus-Christ. Sacraments.

Carême 1884.—L'Eucharistie.

Carême 1885.—La Pénitence.

Carême 1886.—L'Ordre.

Carême 1887.—Le Mariage.

Carême 1888.—La Vie Future.

Carême 1889.—L'autre monde.

Carême 1890.—Amen. Conclusion.

Volumes in-12,chaque, 75c .rel.\$1.00

RETRAITES PASCALES.

RETRAITES PASCALES 1875-1876

La somme de nos devoirs.—La Prière.

RETRAITES PASCALES 1877-1878

La Tentation.—Recherche de Jésus-Christ.

RETRAITES PASCALES 1879-1880

L'Enfant prodigue.—Le Jugement de Jésus-Christ.

RETRAITES PASCALES 1881-1882

Paraboles du salut —Nos devoirs envers l'Eglise.

RETRAITES PASCALES 1883-1884

Le chrétien.—Devoirs eucharistiques

RETRAITES PASCALES 1885-1886

Les OEuvres catholiques.—La Pratique de la Pénitence.

RETRAITES PASCALES 1887-1888

L'amour chrétien dans le mariage.—Les leçons de la mort.

RETRAITES PASCALES 1889-1890

Les avertissements de l'autre monde.—Les adieux du Sauveur.

Volumes in-12,chaque ; 75c.rel.\$1.00

La collection complète : 32 volumes in-12 ; \$24.00, reliés \$32.00

OEuvres philosophiques du cardinal Zigliara, traduction de l'italien, approuvée par l'auteur, par M. l'abbé Murgue. 3 vol. grd. in-8. \$5.00 ; reliés \$6.80.

OEuvres spirituelles de saint Bonaventure, traduites par M. l'abbé Berthamer. 6 forts vol. in-8, \$8.00, reliés \$11.00.

Opera sancti Thomæ Aquinatis. Summa Theologica, Diligenter emendata, Nicolai, Sylvii, Bulluari et C. J. Drioux notis ornata. Quatorzième édition. 8 vol. in-8 \$8.00 ; reliés \$12.00.

Papes et Tsars (1547-1597), d'après des documents nouveaux par le R. P. Pierling S. J. in-8 \$1.88 ; relié \$2.38.

Pape, (le) son autorité suprême, son magistère infaillible et le concile du vatican, par Mgr Henry Sauvé, theologien pontifical et consultant de la S. congrégation de l'index in-8 \$1.25 ; relié \$1.75.

Pastorale et cas de conscience par Jacques Marchant, traduction française avec le texte, latin au bas des pages, par M. l'abbé Ant. Ricard, in-8o \$1.50 ; relié \$2.00.

Pêcheur d'hommes ; (Le) par M. l'abbé Moigno, in-12 50 cts ; relié 75 cts.

Petit manuel liturgique, explication élémentaire de la liturgie à l'usage des petits séminaires et autres maisons d'éducation chrétienne et des catéchismes de persévérance, par M. l'abbé J. Marc. 2 vol. in-12, \$1.75 ; reliés \$2.25.

Petit traité, ou exposé clair, court et nouveau des indulgences des principales confréries et pratiques de piété

mis en harmonies avec les décrets authentiques de la S. Congrégation des indulgences publiés par l'ordre de Léon XIII, en 1883 mentionnant les concessions et les réponses parues jusqu'à ce jour, par M. l'abbé Collomb supérieur de Grand Séminaire, in-18, 50 cts ; relié 75 cts.

Philosophiæ christianæ cum antiqua et nova comparatæ in compendium redactæ Pars altera. Philosophiam moralem complectens. 2 vol. in-12 75 cts ; reliés en un vol. \$1.00.

Philosophie fondamentale, par Jacques Balmès. 3 vol. in-12, \$2.63 ; reliés \$3.38.

Physiologie catholique et philosophique, pour servir d'introduction aux études de la philosophie et de la théologie morale, suivie d'un traité d'hygiène physique et morale ; par le P. Debreyne, in-12, \$1.13 relié \$1.38.

Pourquoi sommes-nous catholiques et non protestants, discussion au point de vue de l'écriture, du bon sens et des faits. Traduit de l'anglais avec autorisation de l'auteur, par un prêtre du Clergé de Paris, 8me édition, revue et corrigée. Gr. in-18 25 cts ; relié 50 cts.

Praxis Fori Ecclesiastici ad presentem ecclesiæ conditionem accommodata, auctore Pacifico Pierantoni : curiæ romanæ advocato, etc. grand in-8o \$1.88 relié \$2.50.

Prælectiones philosophicæ ad mentem Sancti Thomæ : par M. Vallet, P. S.S. 2 vol. in-12 \$1.75 ; reliés \$2.25.

Prælectiones Theologiæ Dogmaticæ, ad methodum scholasticam Redactæ quas habet in seminario bisuntino, Dubiliard, doctor in S. Theologia, hujus seminarii Sup. et R. P. Archiepiscopi Bisuntini vicarius generalis. Præhabitis et plurimum conferentibus in Dogmatica speciali tractatibus theologicis. A. R. P. Hilarii, Parisiensis Ord. F. F. Min. Capuc. 4 vol in-8, \$5.00 ; reliés \$7.00.

Précis de patrologie, traduit de l'allemand de Jos Schmid, et augmenté par M. l'abbé N.-J. Cornet, in-12, 63 cts ; relié 88 cts.

Principes du droit ecclésiastique, exposé simple et méthodique, par M. J. R. Brilland, docteur en théologie, in-8, 50 cts ; reliés \$1.00.

Principes (les) du droit public de l'Eglise, réduits à leur plus simple expression, par le R. P. Tarquini, in-8, 38 cts ; relié 88 cts.

Principes fondamentaux. 1. sur les rapports de l'église et de l'état. 2. sur la liberté et l'organisation de l'enseignement, suivis du secret glorieux de la lutte contre l'église et d'une lettre à M. Hérold, préfet de la Seine, par M. l'abbé Moigno, in-12, 38 cts ; relié 63 cts.

Principes (les) générateurs du libéralisme, suite de l'ouvrage: "Le vrai et le faux en matière d'autorité et de liberté, par le R. P. At, in-12, \$1.00 relié \$1.25.

Problème du mal (le), par le P. J. de Bonnot, de la compagnie de Jésus. in-12 \$1.25 ; relié \$1.50.

Progrès par le christianisme, (le) Conférences de Notre-Dame de Paris, de 1856 à 1872, par le R. P. Félix, 17 vol. in-8, \$17.00 ; reliés \$21.25.

Protestantisme (le) comparé au catholicisme dans ses rapports avec la civilisation européenne, par Jacques Balmès, 10e édit. revue et corrigée avec soin et augmentée d'une introduction, par A. de Blanche-Raffin, 3 vol. in-12 \$2.63 ; reliés \$3.38.

Protestantisme (du) et de toutes les hérésies dans leur rapport avec le socialisme, par M. A. Nicolas. 2 vol. in-12 \$1.75 ; relié \$2.25.

Protestantisme et la règle de foi, (Le) par le P. Perrone, recteur du Collège Romain, 3 vol. in-8o \$4.00 reliés \$5.50.

Purgatoire (le), traité du père Muxford, de la compagnie de Jésus, et traité de sainte CATHERINE DE GÈNES, avec un aperçu sur l'institut des religieuses auxiliaires des âmes du purgatoire, par le P. MARCEL BOUX, de la Compagnie de Jésus, in-12. 63 cts ; relié 88 cts.

Questiones disputatæ ; accedit liber de ente et essentia, auctore S. Thomæ Aquinatis, 4 vols. in-8 \$6.25 ; reliés \$8.25.

Quelques règles canoniques sur la conduite spirituelle des religieuses, par un prêtre du diocèse de Montréal, 18, 25 cts ; relié 50 cts.

Réponses canoniques et pratiques sur le gouvernement et les principaux devoirs des religieuses à vœux simples, par le R. P. Meynard, \$1.50; reliés \$2.00.

Réponses courtes et familières aux objections les plus répandues contre la religion, par Mgr de Segur, in-8 illustre, 88 cts; relié \$1.38.

Retour à la foi (1^{re}) par ses splendeurs, par M. l'abbé Moigno, in-12, 50 cts; relié 75 cts.

Révélation complète sur la Franc-maçonnerie, par Léo Taxil; 1. Les frères Trois-Points, 2 vol. in-12, (40^{me} mille), \$1.75; relié \$2.25.—2. Le culte du grand architecte (26^{me} mille), in-12 88 cts; relié \$1.13.—3. Les sœurs maçonnnes, (30^{me} mille), in-12 88 cts; relié \$1.13.

Revue théologique, ou examen approfondi des questions les plus intéressantes de théologie morale, droit canon, liturgie, faisant suite aux mélanges théologiques, recueil très utile aux conférences ecclésiastiques, 8 vol. n-8, 383). \$14.00; reliés 18.00.

Roberti Bellarmini, explanatio in psalmos cui accedit nova psalmodum ex hebraeo versio latina notis illustrata, Auctore Augustino Crampon. 2 vol. in-4, \$5.00; reliés \$6.20.

RR. Patrum societatis Jêsus Theologia dogmatica, polemica, scholastica et moralis, prælectionibus publicis in aima universitate wirceburgensi accommodata, editio tertia, locupletata novissimis decretis SS. PP. et concilii Vaticani, opera et studio Patrum ejusdem societatis, 10 beaux vol. in-8, \$15.00; reliés \$20.00.

Sacræ liturgiæ praxis, juxta ritum romanum; curâ P. J. B. de Herdt, 3 vol. in-8, \$3.00; reliés \$4.50.

Sacrifice (1^{re}) dans le dogme catholique et dans la vie chrétienne, par l'abbé J.-M. Buathier, in-12 38 cts; relié \$1.13.

Sac. Rituum congregationis decreto quæ Ex Collectione Authentica selegit alphabeticoque ordine disposuit, J. B. Falise in-8o; relié \$1.60.

Sacrosancti et œcumenici con-

cilii tridentini Paulo, III Julii III et Pio IV pontificibus maximis celebrati canones et decreta. 1 vol. in-32, relié 60 cts.

Sancti Bonaventuræ opera omnia Sixti V, pontificis max. Jusu diligentissime emendata cum indice alphabetico rerum et verborum locupletissimo cui accedit vita sancti Doctoris, editio accurate recognita ad puram et veriorum testimoniorum publicorum emendationem denuo reducta cura et studio, A. C. Peltier, canonici ecclesiæ Remensis; 15 vol. in-4 à deux colonnes \$50.00. reliés \$59.00.

Satan et Cie., association universelle pour la destruction de l'ordre social, révélations complètes et définitives de tous les secrets de la franc-maçonnerie par le très illustre souverain grand inspecteur général du 33^e et dernier degré de la franc-maçonnerie, Paul Rosen, troisième édition revue, corrigée fort vol. in-12 \$1.00. relié \$1.25.

Science sacrée, (1^a) par M. l'abbé Berseaux, 4 vol. in-8, \$6.00; reliés \$8.

Sermons sur la liturgie, par M. l'abbé Martin, 3 vol. in-8, \$3.75; reliés \$5.25.

Socialisme devant la société (1^{re}) par le R. P. Félix, S. J. conférences de Grenoble, carême de 1878.—1. L'abbé socialiste.—2. La haine socialiste.—3. La conspiration socialiste.—4. L'erreur au point de départ.—5. Le paradis sur la terre.—6. Généalogie du socialisme. in-8 \$1.00; relié \$1.50.

Somme théologique de Saint Thomas d'Aquin, traduite en français et annotée par F. Lachat, renfermant le texte latin avec les meilleurs commentaires, 16 vol. in-8 \$25.00; reliés \$33.00.

Splendeurs de la foi (1^{es}), par M. l'abbé Moigno, 5 forts vol. in-8, \$10. reliés \$12.50.—Le même résumé, in-8. \$2.00; relié \$2.50.

St Thomas et la prédestination, par E. C. Lesserteur, ancien professeur de théologie, in-8, \$1.25; relié \$1.75.

Summa contra Gentiles de St Thomas; revue par S. Fretté, in-4, \$3.75; relié \$4.35.—Le même, édition in-8, \$1.50; relié \$2.00.

Summa philosophiæ D. Thomæ Aquinatis, Doctoris Angelici, ex variis ejus libris in ordinem Censuræ Philosophici, accommodata a Cosmo Alamano, S. J. Editio juxta alteram parisiensem vulgatam a Canonicis Regularibus ord. S. Aug. Congreg. Gallicanæ, adornata a Francisco Ehrle et Bonifacio Felchlin et Aug. Bringham, S. J. presb. 3 vol. in-4, en 6 parties, \$12.00; reliés \$13.80.

Tous I.—Section I. Logica.—Section II. Physica, pars prima.

Tous II.—Section III. Physica, pars secunda.—Section IV. Physica, pars tertia.

Tous III.—Section V. Metaphysica.—Section VI. Ethica.

In hoc toto opere D. THOMAS SOLUS loquitur.

Summa philosophica, in usum scholarum; auctore F. Th. Maria Zigliara, 3 vol. in-12 \$3.00; relié \$3.75

Theologia dogmatica et moralis in compendium redacta, auctore A. Vincent, Presbytero S. Sulpitii ad mentem S. Thomæ Aquinatis et S. Alphonsi de Ligorio penitus recognita et retractata curantibus professoribus theologiæ seminarii Claromontensis E Societate Sancti Sulpitii promovente et approbante illustrissimo ac reverendissimo DD. Joanne Petro Boyer Episcopo Claromontensi, 5ème édition. Six vol. in-12 \$4.50; reliés \$6.00.

Theologiæ dogmaticæ compendium in usum studiosorum theologiæ; auctore H. Hurter, S. J., 3 vol. grd in-8 \$5.63; reliés \$7.25.

Theologiæ cursus completus extractibus omnium perfectissimis ubique habitis, et a magna parte episcoporum necnon theologorum Europæ catholicæ, universim ad hoc interrogatorum, designatis, unice conflatus. Plurimis annotantibus presbyteris ad docendos levitas pascendos ve populos alte positus, annotavit vero simul et edidit J. P. Nigne, 28 vol. in-4. \$30.00; reliés \$46.80.

Theologiæ moralis, auctore Augustino Lehmkühl, societatis Jesu sacerdotæ, cum approbatione Arch. Fruburg et super ordinis, editio quinta ab auctore recognita, 2 vol. in-8, \$6.00; relié, \$7.00.

Theologia moralis, juxta doctrinam S. Alphonsi Mariæ de Ligorto, doctoris ecclesiæ auctore Jos Aertnys, C. SS. R., theologiæ moralis, et S. Liturgiæ professore. 2 vol. grd in-8, \$3.00; reliés \$4.20.

Theologia Moralis, S. Alphonsi de Ligorio. 10 vol. reliés en 5, \$5.00.

Theologia moralis, auctore S. Alphonsi de Ligorio. 6 vol. in-12, \$2.50 reliés \$4.00.

Theologia moralis, S. Alphonsi in compendium redacta; auctore A. Konings, C. SS. R. in-8 relié \$5.65.

Theologia moralis universa ad mentem S. Alphonsi M, de Ligorio, Pio IX Pontifici maximo dicata auctore Petro Scavini. 4 vol. in-12, \$4.00; reliés \$5.00.

Theologia universa Dogmatica nempe et Moralit ad ætatem nostram et ad scholarum usum accommodata Auctoribus P. Thoma ex Charmes et Abbate Desorges. 7 vol. in-12, \$5.25; reliés \$7.00.

Theologiæ summæ, S. Thomæ Aquinatis compendium, a P. Petro Alagona, S. J. in-18, 75 cts; relié \$1.00,

Théologie Dogmatique, ou exposition des preuves et des dogmes de la religion catholique, par S. Em. le cardinal Gousset, 2 vol. in-8, \$3.50 reliés \$4.50.

Théologie mise à la portée des gens du monde (la) par l'abbé Alphonse Bourgeois, gradué en théologie de l'Université de Louvain. 2 vol. in-12. \$1.25; reliés \$1.75.

Théologie Morale, à l'usage des curés et des confesseurs, par S. Em. le cardinal Gousset. 2 vol. in-8, \$3.00; reliés \$4.00.

Théologie Morale (la) et les sciences médicales, par le P. Debreyue, professeur de médecine pratique, prêtre et religieux de la Grande Trappe, 6e édition entièrement refondue par le docteur A. Ferrand, médecin des hôpitaux de Paris. Principales divisions: Données physiologiques; Mæchialogie: — embryologie et thanatologie; — la mystique et la science; — altérations de la volonté, les miracles, l'ascétisme. Ouvrage exclusivement destiné au clergé. In-12, \$1.00; relié \$1.25.

Théologie morale, par le Dr J. Ev. Præner, traduction de l'abbé Bélet, 2 vol. in-8, \$3.75 ; reliés \$4 75.

Théologie mystique, à l'usage des directeurs des âmes, par le Dr Schram, traduite en français par un directeur de Séminaire. 2 vol. in-8, \$2.50; reliés \$3.50.

Tobiæ Lohner, S. J. Bibliotheca Manualis concionatoria ordine Alphabetico digesta Novis Titulis adaucta, Sententiis SS. Patrum et Doctorum illustrata. Similitudinibus, Motivis, Medus, et Doctrinis locupletata; Ingeniosis pro formanda concione in omnia etremata conceptibus referta, ac indice concionatorio in Evangelia festorum et Dominicarum, nec non indice generali adornata. Fdilio novissima et accuratissime emendata, cui ultimo accedit opusculum: instructio practica le muneræ concionandi, exhortandi et catechizandi. 5 forts vol. in-4 \$15.00 reliés \$18.00.

Traité de censures, en français d'après le droit nouveau établi par la Bulle *Apostolica sedis* par M. l'abbé Condis in-12, 75 cts; relié \$1.00.

Traité des dispenses matrimoniales, manuel pratique à l'usage du curé, du confesseur, et de l'ordinaire, par J. M. Téphany, in-8, \$1.50 ; relié \$2.00.

Traité des peines ecclésiastiques, de l'appel et des congregations romaines, par l'abbé J. Stremier, in-8, \$1.50 ; relié \$2.00.

Traité du Saint-Esprit, comprenant l'histoire générale des deux Es-

prits qui se disputent l'empire du monde et des deux Cités qu'ils ont formées; avec les preuves de la divinité du Saint-Esprit, la nature et l'étendue de son action sur l'homme et sur le monde. par Mgr Gaume, protonotaire apostolique, docteur en théologie, etc. Seconde édition. 2 forts volumes in-8, \$3.00 ; reliés \$4.00.

Traité pratique de la construction, de l'ameublement et de la décoration des églises selon les règles canoniques et les traditions romaines, avec un appendice sur le costume ecclésiastique ; par Mgr X. B. de Montault. 2 vol. in-8, \$3.00 ; reliés \$4.

Traité pratique des empêchements et des dispenses de mariage, par J. Brillaud, docteur en théologie. in-8, \$1.25 ; relié \$1.75.

Trésor liturgique, ou la messe, les vêpres et les fêtes expliquées aux fidèles ; par l'abbé A. Durand, in-18, 40 cts ; relié 65 cts.

Vade Mecum confessorum, seu practica methodus Sacramenti Pœnitentiæ administrandi post bullam apostolicæ sedis, auctore P. Salvatoris de Philippis, Miss. Ap. in-18, 40 cts; relié 65 cts.

Ver rongeur (le) des sociétés modernes, ou le paganisme dans l'éducation, par Mgr Gaume, in-8, \$1.50; relié \$2 00.

Vie liturgique (la), ou l'âme se nourrissant, se consolant et tendant à sa destinée dans le culte social que l'église rend à Dieu, par M. Eugène Chipier, prêtre in-12, 88 cts ; relié \$1.12.

Vie de Saint Jean de la Croix, écrite en Souvenir du troisième centenaire de son bienheureux trépas ; (1591-1891) par le R. P. Alphonse Marie de Jésus, carme déchaussé. in-18.....35cts

La Circulaire 94. De Paris à Vienne par Oberammergau, par J. de Beauregard, trente quatre illustrations dans le texte. in-12.....75 cts